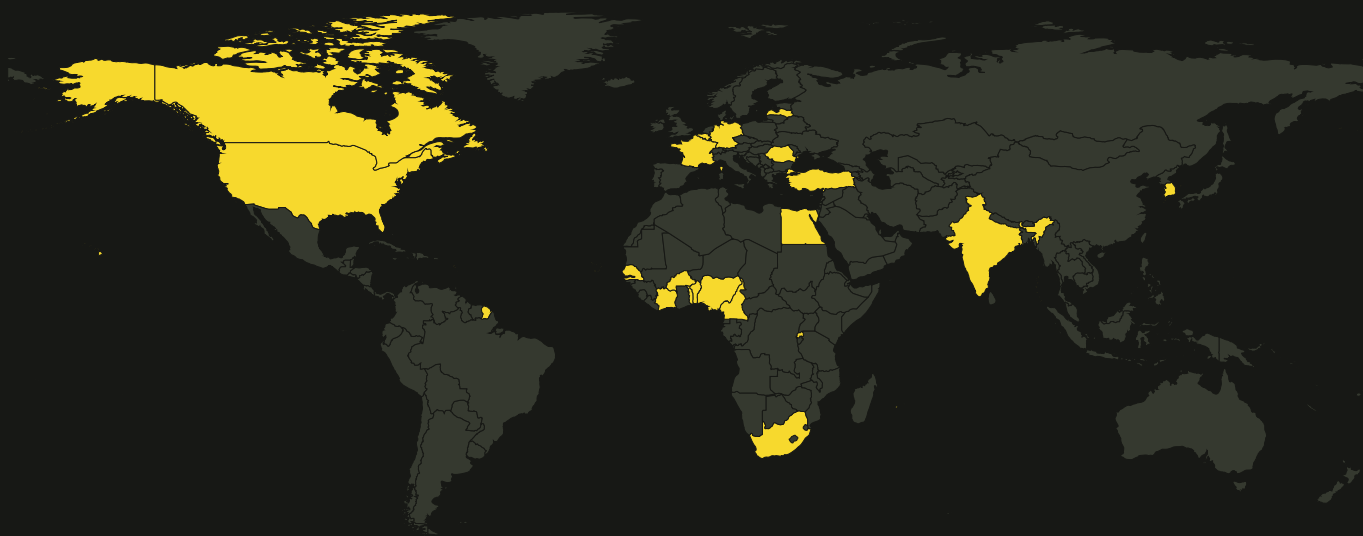


Les nouvelles routes de *l'excellence*

Observatoire des bourses d'excellence

Mobilités et trajectoires académiques internationales



Pays représentés

2026

192 lauréats

217 bourses documentées

24 nationalités · 21 pays d'accueil

La publication

Suivre les parcours derrière les bourses

Qui obtient une bourse, pour quelles études et avec quels moyens ? Cette édition suit les parcours de 192 lauréats accompagnés par LeBoursier.

Le financement ouvre une possibilité d'études ; le parcours qui y conduit reste souvent peu visible. Cette édition examine les diplômes déjà obtenus, les formations financées, les changements de pays et les démarches de candidature. Elle consacre une analyse aux femmes, à leur place dans les disciplines et à leurs mobilités.

Dans ce rapport, les 217 « bourses documentées » désignent 217 réponses favorables à des candidatures, appelées « sélections » dans la base. Elles se rattachent à 70 programmes ou volets de financement. Une personne peut recevoir plusieurs offres avant de choisir : une bourse obtenue ne vaut donc pas confirmation de départ ni de versement.

Les résultats portent sur les lauréats documentés par LeBoursier et sur des enquêtes complémentaires. Ils décrivent ces parcours, sans représenter toutes les bourses d'un pays ni mesurer les chances de réussite d'une candidature. Une seconde partie les situe dans les évolutions internationales. Les figures indiquent leurs sources et les effectifs sur lesquels elles reposent.

Publication : Association LeBoursier.

Titre : Les nouvelles routes de l'excellence

Édition : 2026, campagne 2025-2026.

Données du corpus : arrêtées au 16 septembre 2026.

Références extérieures : contrôlées pour cette édition le 18 septembre 2026.

Citation conseillée : Association LeBoursier (2026), Les nouvelles routes de l'excellence : Observatoire des bourses d'excellence, données arrêtées au 16 septembre 2026, p. [page ou figure].

Dans ce rapport

Sommaire

Les résultats de l'enquête, leur contexte international et les données pour les vérifier.

Repères de lecture

Les résultats en un regard	4
Méthode et repères de lecture	5

I. Les parcours et les financements

01	Les informations disponibles sur les bourses	8
02	Les montants et le contenu des aides	10
03	Ressources, droits et logement en France	13
04	Les trajectoires académiques	15
05	Les profils et les disciplines	18
06	Nationalités et pays d'études	20
07	Les femmes et les bourses d'excellence	23
08	Les établissements d'origine et d'accueil	26
09	Les démarches de candidature	28
10	Rang, moyenne et expériences	32

II. Mobilités et politiques internationales

Vue d'ensemble		34
11	Les évolutions régionales	35
12	La France dans la mobilité	37
13	Les politiques d'accueil	38
14	Les pôles asiatiques	39
15	La nationalité et les visas	40
16	L'intelligence artificielle	41

III. Recherche 2027

17	Le programme de recherche	42
----	---------------------------	----

Annexes et références

A	Les répartitions statistiques	44
B	Les 70 dispositifs et leurs barèmes	48
C	Sources et calculs	58
Références documentaires		59

Synthèse

Les résultats en un regard

Ce que les chiffres racontent

192 lauréats, 24 nationalités, 21 pays d'accueil. Les résultats décrivent leurs bourses ; le questionnaire éclaire les démarches et le rôle du financement.

87,1%**des bourses documentées
financent un master**

189 bourses sur 217

71,0%**des bourses documentées
financent une formation en France**

154 bourses sur 217

41,1%**des lauréats sont des femmes**

79 femmes sur 192 personnes

10000€**par an : le montant médian**

214 aides avec un montant chiffré

60 sur 78**ont candidaté à plusieurs bourses**

Répondants au questionnaire de parcours

73 sur 78**jugent les études impossibles ou très
difficiles sans bourse**

Répondants au même questionnaire

Le master domine les formations financées et la France reste la première destination. Les réponses au questionnaire montrent aussi l'effort de candidature et la place du financement dans la possibilité de poursuivre les études.

Les bourses sont comptées par réponse favorable, les lauréats par personne. Le questionnaire réunit un groupe distinct de 78 répondants. Les analyses qui suivent expliquent chaque résultat et sa base de calcul.

Sources : base LeBoursier, 192 personnes et 217 bourses documentées au 16 septembre 2026 ; questionnaire de parcours, 78 réponses distinctes, juillet 2026. Montants : 214 aides chiffrées ; voir la définition de la médiane p. 10.

Méthode

Méthode et repères de lecture

192 lauréats, 217 bourses : ce que nous comptons

Une personne peut obtenir plusieurs bourses. Il faut donc distinguer le nombre de lauréats du nombre de candidatures retenues.

Ce que nous comptons	Nombre	Définition
Lauréats	192	Chaque personne une seule fois.
Bourses documentées	217	Chaque réponse favorable enregistrée, appelée « sélection » dans la base.
Programmes ou volets	70	Chaque dispositif de financement recensé.

Au cours de la campagne, LeBoursier a accompagné 711 personnes. Parmi elles, 249 ont signalé avoir obtenu une bourse. Au 16 septembre 2026, 192 dossiers étaient suffisamment complets pour être étudiés. Ces effectifs suivent la constitution de la base ; ils ne permettent pas de calculer un taux de réussite de l'accompagnement.

Pour les nationalités et les profils, chaque personne compte une fois. Pour les destinations, les trajectoires et les financements, chaque bourse compte une fois. Vingt lauréats ont reçu plusieurs réponses favorables : dix-sept en ont deux, une personne en a trois et deux en ont quatre. Ces vingt lauréats totalisent 45 bourses.

Le recueil suit les lauréats accompagnés par l'association. Son implantation et ses canaux de recrutement influencent le corpus. Les résultats ne sont pas redressés pour représenter l'ensemble des candidats ou des boursiers d'un pays.

Source : LeBoursier, base 2026. Données arrêtées au 16 septembre 2026.

À la candidature : diplômé ou encore en formation

Avoir un master et être inscrit en master décrivent deux situations différentes. Les intitulés détaillés permettent de les distinguer.

Intitulé d'origine	Lecture retenue
Licence / master sans année	Diplôme obtenu
L1 / L2 / L3	Licence en cours
M1 / M2	Année de master explicitement mentionnée

La règle de lecture retenue par LeBoursier est explicite : une mention de « licence » sans indication d'année désigne un diplôme obtenu ; L1, L2 ou L3 désignent une formation en cours. De même, « master » sans indication d'année désigne un master obtenu ; M1 et M2 restent des catégories de cursus distinctes.

L'application de cette règle aux formations d'origine répartit les 78 personnes initialement regroupées sous « Master » entre 21 titulaires d'un master, 22 personnes mentionnées en M1 et 35 en M2. Les 68 personnes de la catégorie « Licence » sont toutes décrites sans année de cursus : elles sont comptées comme diplômées.

Les comparaisons par grand niveau conservent la nomenclature du classeur. Les analyses portant sur le diplôme obtenu utilisent les intitulés détaillés. Ainsi, les 75 sélections de la catégorie master vers master ne constituent pas 75 reprises d'études après un master obtenu.

Les douze domaines d'études sont regroupés en quatre familles. Pour l'analyse par personne, un seul domaine d'accueil est retenu, celui de la première sélection enregistrée. Cinq personnes disposent de sélections dans plusieurs domaines ; l'affectation unique ne désigne pas leur choix final.

Source : base LeBoursier, « Bourses », formations d'origine et niveaux ; convention éditoriale précisée par LeBoursier pour le présent rapport.

Des enquêtes pour comprendre les démarches des candidats

Un questionnaire sur les candidatures réunit 78 répondants. Quatre sondages complètent les informations sur les résultats scolaires et les expériences.

Figure 01

Nombre de répondants à chaque enquête



Le questionnaire « Ton parcours vers la bourse », diffusé en juillet 2026, comporte 78 réponses distinctes après dédoublement par adresse. Sa diffusion a dépassé le seul corpus de 192 lauréats. Le quotient 78/192 n'est donc pas un taux de réponse.

Les sondages sur le rang, la moyenne, l'expérience professionnelle et l'engagement ne sont pas appariés entre eux. Leurs effectifs ne s'additionnent pas pour former une population. Trois réponses au questionnaire se contredisent entre la première campagne déclarée et l'ancienneté indiquée : ces deux questions sont traitées séparément.

Les fichiers publics et ce rapport excluent les noms, adresses électroniques, identifiants internes et lignes de parcours individuels. Les croisements détaillés susceptibles d'isoler une personne sont évités. Les répartitions nationales sont diffusées séparément des trajectoires individuelles.

Les proportions sont calculées avant arrondi. La somme de pourcentages affichés à une décimale peut différer légèrement de 100 %. Les sources et bases de calcul accompagnent chaque figure.

Sources : base LeBoursier, « Enquête (réponses) » et « Enquête lauréats », juillet 2026 ; méthodologie de l'édition web.

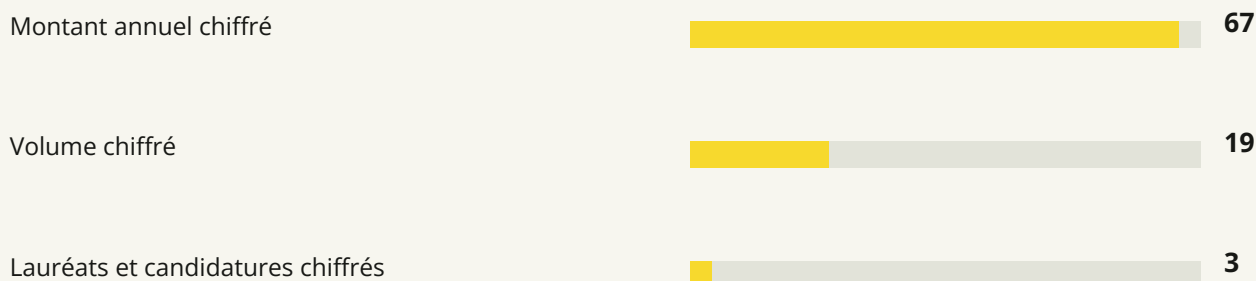
01 Les informations disponibles sur les bourses

Combien de bourses disponibles? Un chiffre pour 19 programmes sur 70

La base LeBoursier renseigne le montant annuel de 67 programmes ou volets. Elle indique un nombre de bourses pour 19 seulement : connaître l'aide ne suffit pas à connaître le nombre de places.

Figure 02

Sur 70 programmes, quelles informations sont renseignées ?



Les 19 dispositifs dotés d'un volume chiffré portent 110 sélections, soit 50,7 % du corpus. Les 51 autres en portent 107. Le poids d'un programme dans les parcours modifie donc la couverture documentaire : Eiffel Master, Eiffel Doctorat et SMARTS-UP réunissent ensemble 69 sélections.

Un volume peut désigner une promotion attribuée, un plafond, un quota ou un objectif. Le référentiel conserve aussi des valeurs d'anciens appels et des agrégats couvrant plusieurs niveaux. La présence d'un chiffre ne lui donne pas automatiquement le statut d'un volume annuel comparable.

Un montant connu de l'association peut provenir d'un opérateur, d'une information transmise après notification ou d'une estimation signalée. Sa présence dans la base n'établit pas qu'il était accessible au candidat avant de déposer son dossier.

Source : LeBoursier, « Barèmes » et « Volumes & sélectivité ». Les trois volets avec lauréats et candidatures relèvent de deux opérateurs. Aucun score de qualité des programmes n'est attribué.

Mesurer la sélection suppose de compter les candidatures

Seuls trois volets de la base réunissent le nombre de lauréats et celui des candidatures pour une même session, en 2025.

Session 2025	Lauréats	Candidatures	Rapport
Eiffel Master	370	1 490	24,8 %
Eiffel Doctorat	63	273	23,1 %
SMARTS-UP	112	2 546	4,4 %

Les chiffres consignés pour Eiffel Master, Eiffel Doctorat et SMARTS-UP donnent des rapports de 24,8 %, 23,1 % et 4,4 %. Ils décrivent la session 2025 renseignée dans la base. Le stade de candidature retenu par l'opérateur doit accompagner le dénominateur : dossiers déposés, présentés par les établissements ou recevables.

Les sélections LeBoursier de la campagne 2025-2026 ne sont pas une partie démontrée de ces promotions 2025. Diviser les effectifs du corpus par ces volumes produirait un rapprochement de millésimes. De même, les trois sélections UTLN recensées ne suffisent pas à prouver que LeBoursier documente toute la promotion : le chiffre de trois correspond au plafond prévu par l'appel.

Une information exploitable sur un dispositif doit réunir le montant et ses composantes, les lauréats, les candidatures, la session et le périmètre. Le programme de collecte 2027 visera une réponse datée de chaque opérateur sur ces éléments.

Source : valeurs 2025 consignées dans « Volumes & sélectivité ». Notices : résultats Eiffel 2025 et publication Campus France du 05/02/2025 ; accueil des lauréats SMARTS-UP 2025, Université Paris Cité. Rapports recalculés.

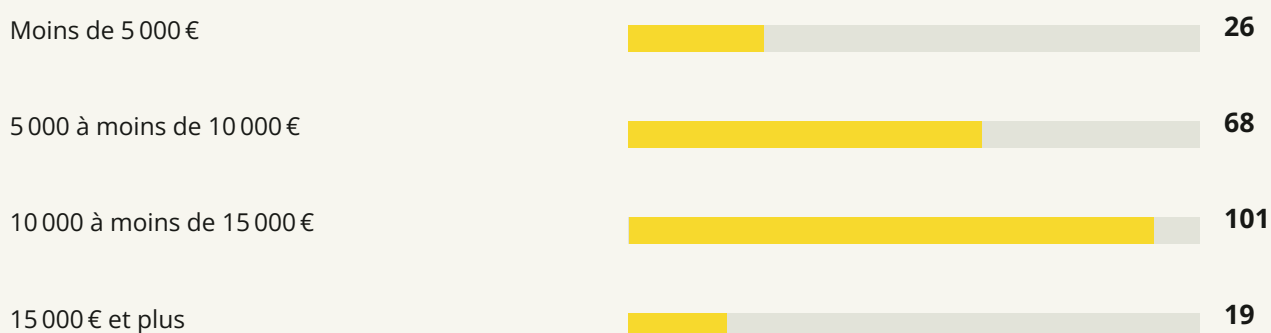
02 Les montants et le contenu des aides

Près de la moitié des aides entre 10 000 et 15 000 € par an

101 des 214 aides chiffrées se situent entre 10 000 et moins de 15 000 € par an. Les montants restent dispersés : 26 sont inférieurs à 5 000 € et 19 atteignent 15 000 € ou davantage.

Figure 03

Combien de bourses dans chaque tranche de montant annuel ?



La tranche de 10 000 à moins de 15 000 € réunit 47,2 % des aides chiffrées. La médiane est de 10 000 € : au moins la moitié des montants se situe à ce niveau ou en dessous, et au moins la moitié à ce niveau ou au-dessus. Soixante-huit aides se situent entre 5 000 et moins de 10 000 €.

La moyenne atteint 9 970 € après arrondi. Les 214 valeurs se répartissent entre 36 montants distincts. Deux barèmes, 10 000 € et 14 400 €, concentrent 81 sélections, soit 37,9 % de l'ensemble chiffré. Le poids des dispositifs qui les appliquent structure donc directement la distribution.

Trois sélections restent hors des calculs monétaires : AIMS Sénégal, la bourse de la Commission de l'Union africaine et l'entrée IsDB sans barème annuel unique. Elles restent comptées dans les 217 sélections ; l'absence de montant chiffré ne signifie pas une absence de prise en charge.

Source : « Bourses », montants annuels enregistrés, et « Barèmes ». Base : 214 sélections chiffrées ; montants documentés, avec les composantes conservées dans le référentiel.

Ce que le montant d'une bourse ne dit pas

Frais d'études, logement, repas : les prestations couvertes changent la valeur de l'aide. Une faible allocation peut être complétée par une prise en charge importante.

10 000 €

Master : médiane de 186 montants

25 200 €

Doctorat : médiane de 10 montants

Les 186 sélections chiffrées de master présentent une médiane de 10 000 €. Les dix sélections doctorales ont une médiane de 25 200 €, portée par huit sélections Eiffel Doctorat. Les deux autres relèvent d'un barème de 2 003 € et d'un contrat doctoral à 27 600 € brut par an.

Plusieurs montants intègrent des composantes particulières. FMJHCare comprend des frais d'inscription ; WASCAL CC et WASCAL SM des frais de programme. Senghor valorise une prise en charge incluant notamment logement et repas. Le financement d'été à Louvain comprend des prestations et ne correspond pas à une allocation versée douze mois.

À l'inverse, les allocations Türkiye Scholarships sont complétées par des frais d'études, un logement, une assurance et d'autres prestations. Le barème monétaire des sélections vers la Turquie présente une médiane de 1 447 € dans la base. Cette valeur ne représente pas la valeur totale de la bourse.

Le montant AMIDEX de 10 000 € est une estimation par alignement, explicitement signalée dans le référentiel. Les conversions en euros reprennent les taux consignés dans la base ; elles ne sont pas des paiements constatés.

Sources : « Bourses » et « Barèmes », notes de composantes ; Türkiye Scholarships, Full-Time Scholarships [25]. Les exceptions sont détaillées dans l'annexe des 70 dispositifs.

Plusieurs bourses pour une personne : comment compter les financements

Les offres documentées totalisent 2,13 millions d'euros en montants annuels. Ce total comprend plusieurs propositions de financement pour certains lauréats.

Convention de calcul	Montant annuel documenté
Toutes les sélections chiffrées (214)	2 133 495 €
Maximum par personne (190 personnes)	1 959 713 €
Écart entre les deux conventions	173 782 €

La somme des 214 barèmes annuels atteint 2 133 495 €. Elle compte chaque sélection, y compris les offres obtenues par une même personne. Les vingt multi-lauréats détiennent vingt-cinq sélections au-delà de la première.

En retenant le montant chiffré le plus élevé de chaque personne, le total s'établit à 1 959 713 €. Cette convention couvre 190 personnes ; deux ne disposent d'aucune sélection chiffrée. L'écart atteint 173 782 €, soit 8,1 % du total par sélection.

Ces totaux décrivent des offres documentées. Le choix final de la bourse et les versements reçus ne sont pas enregistrés systématiquement. Ils ne constituent donc ni un budget encaissé par les lauréats ni un montant attribuable à l'action de l'association.

Eiffel Master et SMARTS-UP portent 61 des 217 sélections. Les cinq dispositifs les plus représentés en réunissent 89 et les dix premiers 118. La concentration des sélections amplifie l'effet d'un changement de barème sur les agrégats du corpus.

Source : « Bourses » ; somme des montants numériques et maximum chiffré par identifiant. Les montants restent ceux des barèmes documentés.

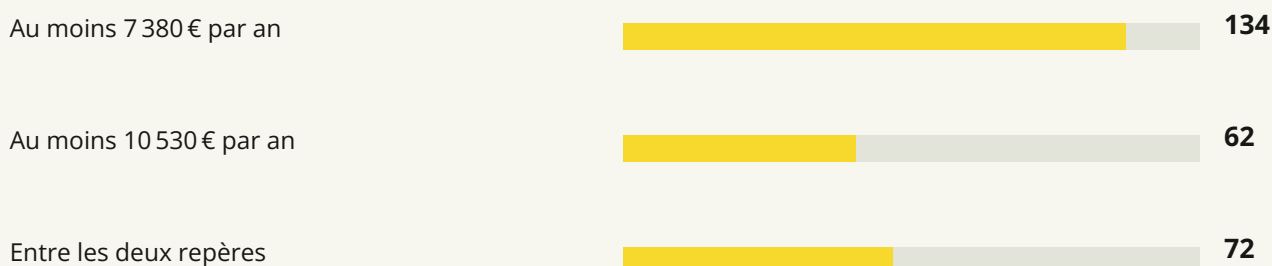
03 Ressources, droits et logement en France

En France, 92 aides sur 154 sous le repère de ressources

Le repère réglementaire étudié atteint environ 10 530 € par an. Pour 92 bourses vers la France, le montant enregistré se situe en dessous : les autres ressources deviennent une question centrale.

Figure 04

Nombre de bourses atteignant chacun des repères de ressources



Le décret du 22 juin 2026 fixe les moyens d'existence mensuels exigés à 47 % du Smic brut mensuel en vigueur au dépôt de la demande. Il s'applique à compter du 1er août 2026 dans le champ des admissions au séjour pour études qu'il désigne. Avec un Smic de 1 867,02 €, le calcul donne 877,50 € par mois après arrondi, soit environ 10 530 € par an. [26, 29]

Parmi les 154 sélections vers la France, 134 barèmes atteignent l'ancien repère de 7 380 € et 62 le nouveau. Soixante-douze se situent entre les deux. Quarante-huit manquent le nouveau repère de moins de 1 000 € ; leur barème est de 10 000 €.

L'écart cumulé au repère de 10 530 € atteint 156 460 € pour les 92 barèmes inférieurs. Ces sélections concernent 84 personnes distinctes. La comparaison porte sur les montants enregistrés : elle ne mesure pas le nombre de demandes de séjour refusées.

Sources : « Bourses », destination France ; décret n° 2026-526, art. 2 et 4 [26] ; Service Public, Smic [29]. Les dates de dépôt et ressources complémentaires individuelles ne sont pas renseignées.

Droits d'inscription et logement comptent aussi dans le budget

Le montant de la bourse ne suffit pas à établir le budget d'installation. Les frais à payer, les exonérations et l'accès aux aides au logement interviennent également.

Texte de 2026	Objet	Repère
19 mai	Exonérations de droits	30 % puis 25 % à titre transitoire
27 juin	Aides au logement	Prestations dues dès le 1er juillet
22 juin	Ressources pour le séjour	47 % du Smic brut ; dès le 1er août

Le décret du 19 mai 2026 encadre les exonérations décidées par les établissements. Le plafond est transitoirement fixé à 30 % pour 2026-2027 puis 25 % pour 2027-2028, avant le régime de 20 %. Le texte distingue les catégories d'étudiants, prévoit des exclusions de décompte et préserve certains droits déjà accordés. [27]

Pour les aides personnelles au logement, le décret du 27 juin 2026 précise la condition applicable à certains étudiants extracommunautaires : la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux constitue la référence. Les aides versées dans le cadre d'un accord de coopération n'y sont pas assimilées. Le texte prévoit aussi les situations d'apprentissage, de professionnalisation et d'activité professionnelle. [28]

Le corpus ne renseigne pas le régime de droits appliqué, le logement, l'activité professionnelle, les ressources complémentaires ou la date de dépôt de chaque demande. Il ne permet donc pas d'additionner les effets individuels de ces règles. Il situe les barèmes face au repère de ressources et identifie les variables à recueillir pour suivre l'installation effective.

Le référentiel recense quarante dispositifs mobilisés en France. Onze présentent un montant au moins égal à 10 530 € et vingt-neuf un montant inférieur. L'actualisation du seuil et celle des allocations obéissent à des mécanismes distincts.

Sources : décrets n° 2026-385 [27], n° 2026-552 [28] et n° 2026-526 [26]. Les champs et exceptions des textes restent déterminants pour chaque situation.

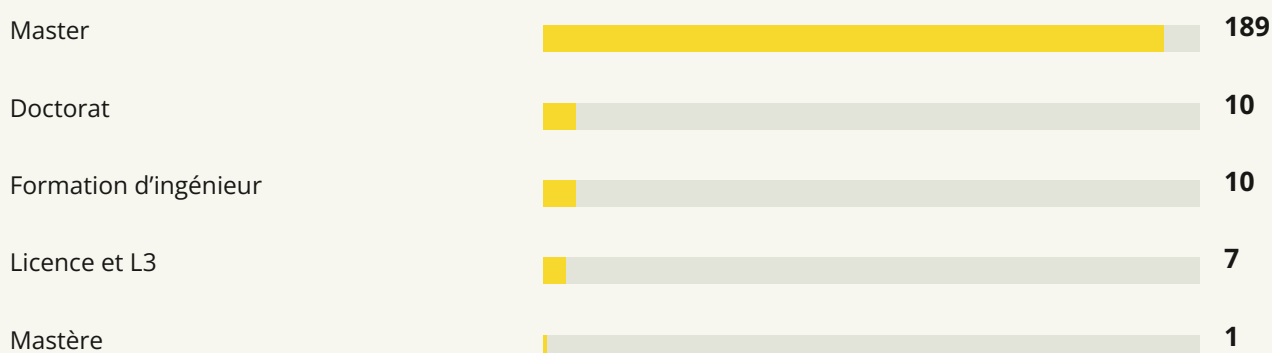
04 Les trajectoires académiques

Près de neuf bourses sur dix financent un master

Parmi les 217 bourses documentées par LeBoursier, 189 financent une formation de master, toutes destinations confondues. Le financement accompagne surtout les études à ce niveau.

Figure 05

Niveau des formations financées : 189 bourses sur 217 en master



Le master représente 87,1 % des bourses documentées. Ce résultat situe le niveau d'études principalement financé dans le groupe suivi par LeBoursier. Il réunit plusieurs parcours : accès au master après une licence, candidature pendant le cycle et nouveau master après un premier diplôme.

Parmi les 75 sélections dont le niveau d'origine et le niveau d'accueil sont regroupés sous « Master », les intitulés détaillés mentionnent 19 fois M1 et 39 fois M2. Les 17 autres correspondent à un master obtenu selon la règle de lecture retenue dans ce rapport.

La reprise d'un master après un diplôme se rencontre aussi chez les ingénieurs diplômés, avec seize sélections, et au niveau doctorat, avec quatre. Les motifs du nouveau cursus et son année d'entrée restent à documenter : spécialisation, réorientation et progression au sein du cycle ne peuvent être confondues.

Huit personnes en L3 ont obtenu neuf sélections. Huit financent un master et une une L3. Ces parcours montrent que la candidature peut aboutir avant la fin du cursus en cours.

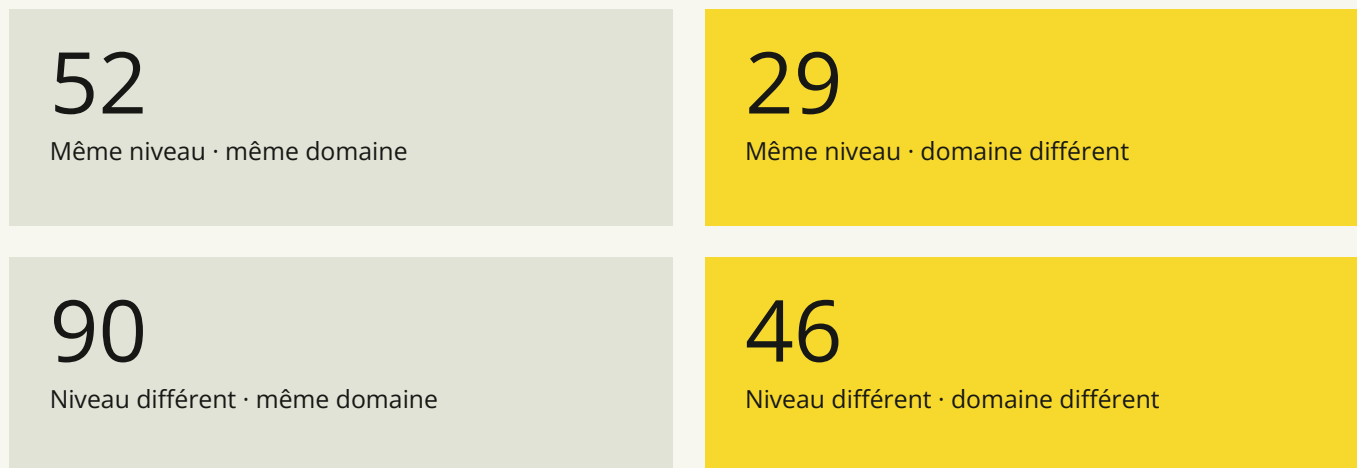
Source : « Bourses », formations d'origine et niveaux I-J. Base du graphique : 217 bourses documentées. Dans la formation d'origine, « master » sans M1 ou M2 signifie diplôme obtenu.

Une bourse sur trois accompagne un changement de discipline

Dans 75 des 217 bourses documentées, la formation financée relève d'un autre domaine que la formation d'origine. Changer de discipline ne signifie pas toujours changer de niveau.

Figure 06

Ce qui change entre la formation d'origine et la formation financée



Le grand niveau de formation diffère entre l'origine et l'accueil dans 136 sélections, soit 62,7 %. Le domaine change dans 75 sélections, soit 34,6 %. Quarante-six combinent les deux changements ; quatre-vingt-dix changent seulement de niveau, vingt-neuf seulement de domaine et cinquante-deux conservent les deux catégories.

Le niveau désigne ici la grande catégorie de formation : licence, master, ingénieur ou doctorat. Passer d'une catégorie à une autre ne mesure pas à lui seul une progression de diplôme. À l'intérieur de la catégorie master, le rapport distingue donc M1, M2 et master déjà obtenu.

Parmi les 75 sélections regroupées sous master vers master, vingt-cinq changent de domaine. Le maintien dans un même grand niveau peut donc accompagner une recomposition disciplinaire. Les motifs individuels de ces changements ne sont pas enregistrés.

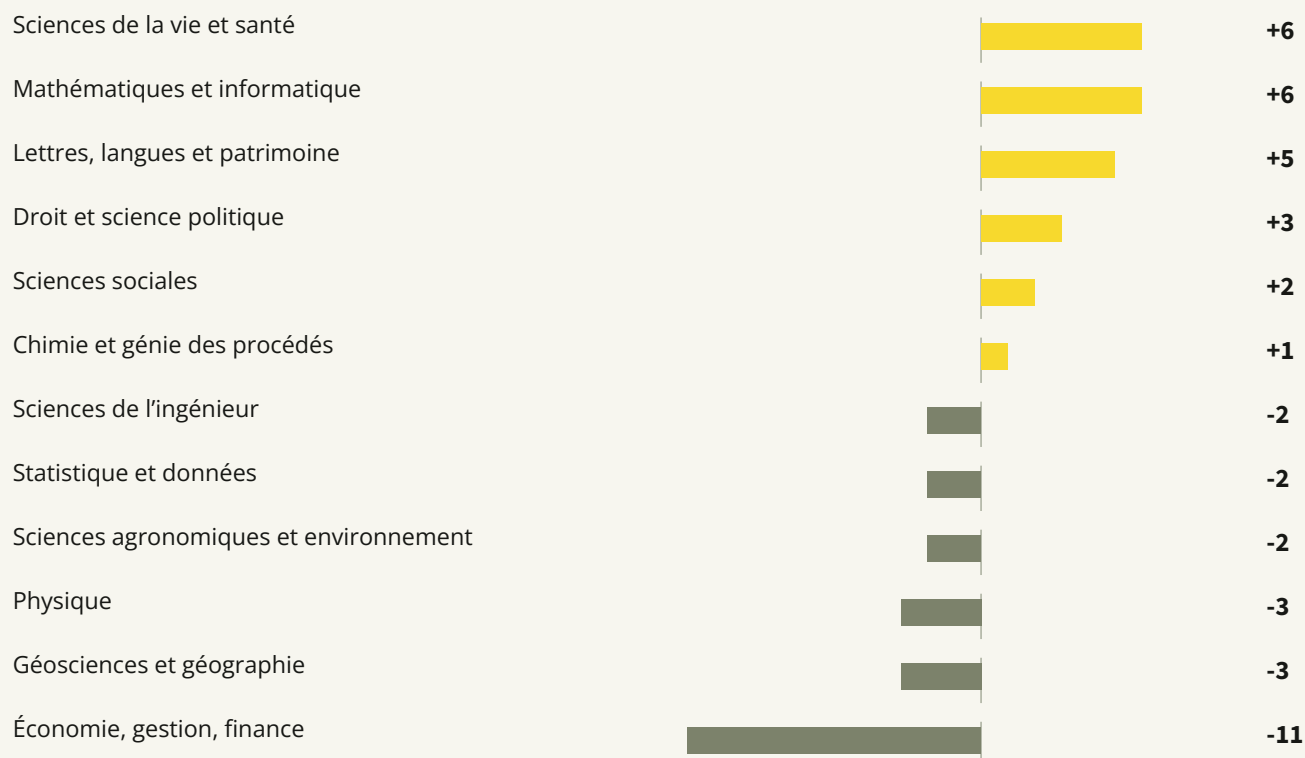
Source : « Bourses », comparaison des colonnes I-J (niveau) et K-L (domaine). Base : 217 sélections. Les quatre catégories du graphique sont exclusives et totalisent 217.

Les mathématiques et la santé gagnent du terrain

Entre la formation d'origine et la formation financée, les mathématiques-informatique et les sciences de la vie-santé gagnent chacune six bourses dans la répartition par discipline.

Figure 07

Bourses en plus ou en moins dans chaque discipline à l'accueil



Les mathématiques et l'informatique passent de 21 à 27 sélections ; les sciences de la vie et de la santé, de 16 à 22. Les lettres, langues et patrimoine progressent de 10 à 15.

L'économie, la gestion et la finance présentent le recul le plus marqué, de 36 à 25 sélections. Ces soldes comparent le poids de chaque domaine aux deux étapes. Ils peuvent masquer des entrées et des sorties qui se compensent : leur somme est nulle, alors que 75 sélections changent de domaine.

Source : « Bourses », domaines K-L. Base : 217 sélections à chaque étape. Un solde de +6 signifie six sélections de plus à l'accueil qu'à l'origine.

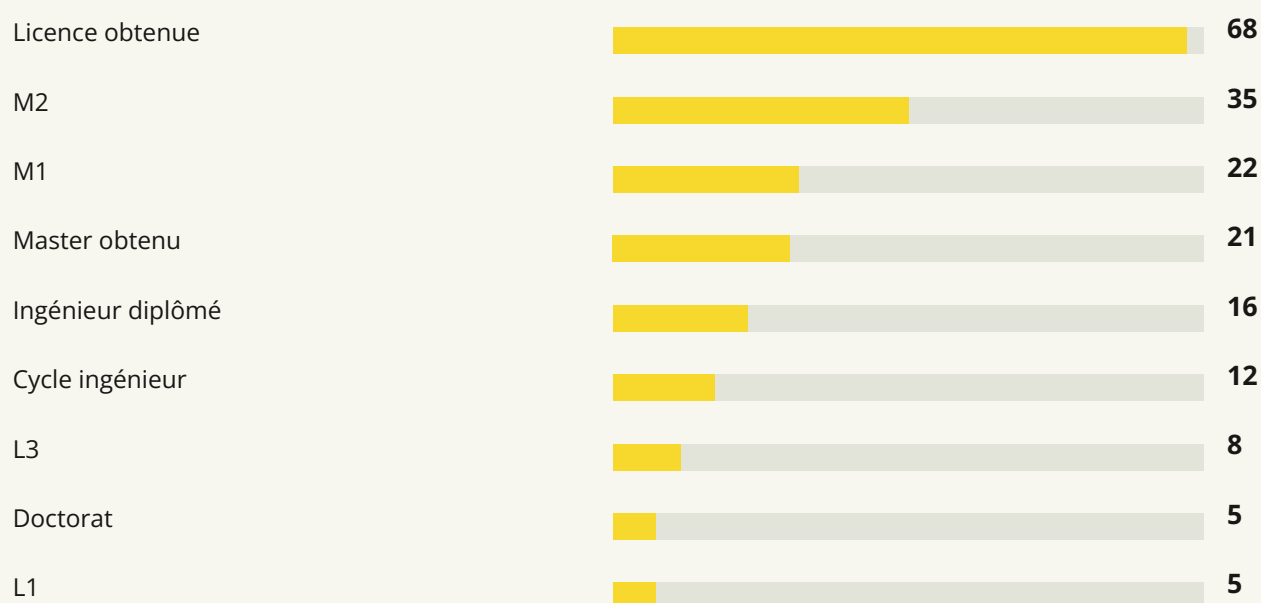
05 Les profils et les disciplines

La licence obtenue, situation la plus fréquente à la candidature

68 des 192 lauréats sont titulaires d'une licence à l'origine du parcours documenté. D'autres candidatent en cours de master ou après un diplôme de niveau supérieur.

Figure 08

Diplôme ou année d'études au moment de candidater



La licence obtenue est la situation la plus fréquente, avec 68 personnes. Les mentions M2 et M1 en réunissent respectivement 35 et 22. Vingt et une personnes sont titulaires d'un master selon la convention de lecture, et seize sont ingénieurs diplômés.

Les autres situations se répartissent entre douze personnes en cycle ingénieur, huit en L3, cinq au niveau doctorat et cinq en L1. Le regroupement initial licence-master rassemble toujours 146 personnes, soit 76,0 % du corpus, mais il réunit des diplômes obtenus et des années de cursus.

Le statut initial « déjà diplômé » du classeur regroupait les grands niveaux licence, master, ingénieur diplômé et doctorat. Le présent rapport privilégie le détail du diplôme et de l'année de formation pour éviter d'attribuer un master obtenu aux mentions M1 ou M2.

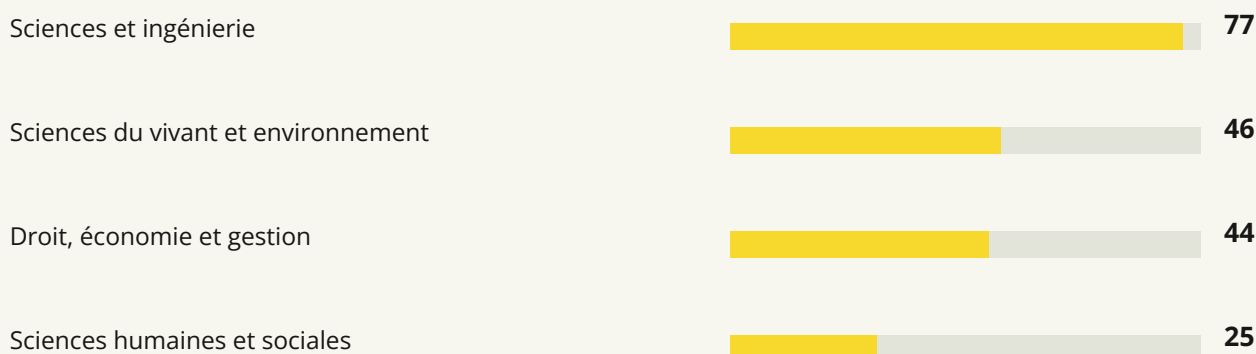
Source : « Bourses », intitulés d'origine, dédoublonnés par personne ; comparaison avec « Personnes ». Licence et master sans année : diplômes obtenus. Base : 192 personnes.

Près de deux lauréats sur trois dans les disciplines scientifiques

Les formations financées en sciences, ingénierie, sciences du vivant et environnement réunissent 123 des 192 lauréats. Cette majorité recouvre des disciplines variées.

Figure 09

Nombre de lauréats par grande famille de disciplines



Les sciences et l'ingénierie rassemblent 77 personnes. Les sciences du vivant et de l'environnement en comptent 46, le droit, l'économie et la gestion 44, et les sciences humaines et sociales 25. La famille la plus nombreuse pèse à elle seule davantage que les deux familles non scientifiques réunies.

À l'échelle des douze domaines, les effectifs sont plus dispersés. Les sciences de l'ingénieur comptent 26 personnes ; les mathématiques-informatique et l'économie-gestion-finance, 23 chacune. Aucun domaine n'atteint 14 % du corpus.

La prédominance scientifique recouvre plusieurs ensembles : ingénierie, mathématiques, informatique, sciences du vivant et environnement. À côté de ces disciplines, les familles du droit, de l'économie, de la gestion et des sciences humaines et sociales rassemblent ensemble 69 personnes.

Source : « Personnes », familles disciplinaires. Base : 192 personnes, une affectation par personne. Le détail des douze domaines figure en annexe.

24 nationalités parmi les lauréats accompagnés

Le Bénin, le Cameroun et le Togo réunissent 124 des 192 lauréats. La diversité des nationalités coexiste avec une forte implantation de LeBoursier dans quelques pays.

Figure 10

Les 24 pays de nationalité des lauréats



Pays représentés

Le Bénin compte 76 personnes, le Cameroun 33 et le Togo 15. Le Burkina Faso en réunit onze ; le Mali et Haïti sept chacun ; le Sénégal et Madagascar six chacun. Les seize autres nationalités totalisent 31 personnes.

Cette répartition décrit l'étendue de la communauté accompagnée et l'ancrage initial de LeBoursier. Elle ne mesure pas la probabilité de sélection d'une nationalité. Les nationalités sont comptées par personne, indépendamment du nombre de sélections détenues.

Source : « Personnes », 192 lauréats. Fond : Natural Earth, Admin 0, 1 :50m [30]. Couleur : présence dans le corpus, sans proportionnalité à l'effectif. Carte de repérage, frontières indicatives.

Sept bourses sur dix pour une formation en France

La France concentre 154 des 217 bourses documentées, soit 71,0 %. Les 63 autres financent des formations dans vingt pays ; la Turquie arrive en deuxième position.

Figure 11

Les 21 pays où se situent les formations financées

Pays représentés

La Turquie est la deuxième destination, avec dix-sept sélections, devant la Belgique, huit, et le Nigeria, six. Ces trois pays réunissent 31 des 63 sélections hors de France, soit près de la moitié de cet ensemble.

Le Rwanda et le Burkina Faso en comptent quatre chacun, le Cameroun et le Cap-Vert trois chacun. Les treize autres destinations totalisent dix-huit sélections. Le nombre de pays d'accueil rend ainsi compte d'une diversité géographique dont les effectifs restent très inégaux.

Les destinations correspondent aux formations associées aux sélections. Elles ne constituent pas un relevé des départs effectifs, une même personne pouvant avoir obtenu plusieurs offres.

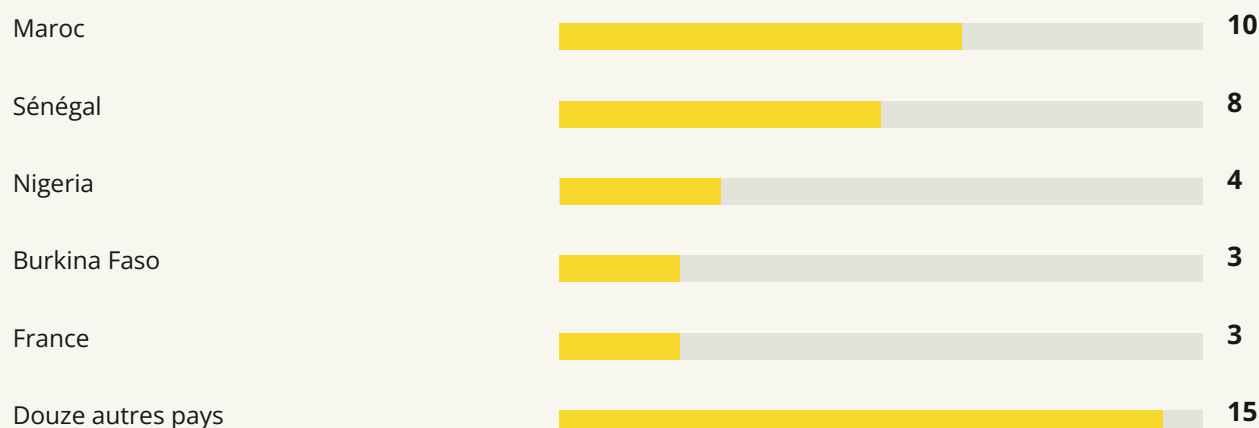
Source : « Bourses », 217 sélections. Fond : Natural Earth [30]. Couleur : présence du pays d'accueil, sans mesure de son poids. Répartition complète en annexe.

37 lauréats étudiaient déjà hors de leur pays de nationalité

Ces personnes ont obtenu 43 bourses. Leur parcours international avait donc commencé avant la candidature étudiée par l'Observatoire.

Figure 12

Pays où étudiaient les candidats hors de leur pays de nationalité



Le Maroc est le premier pays tiers d'études, avec dix sélections, devant le Sénégal, huit, puis le Nigeria, quatre. Trente-huit des 43 sélections de cette catégorie sont obtenues depuis un pays africain.

La nationalité, le pays d'études à la candidature et le pays d'accueil forment trois repères distincts. Le premier situe l'origine nationale ; le deuxième le lieu de préparation du dossier ; le troisième la formation financée. La seule nationalité ne restitue donc pas l'ensemble du parcours.

Cinq sélections financent une formation dans le pays où la personne étudiait déjà. L'obtention d'une bourse et le changement de pays ne coïncident pas systématiquement. Le suivi 2027 devra distinguer première mobilité, installation effective et mobilité suivante.

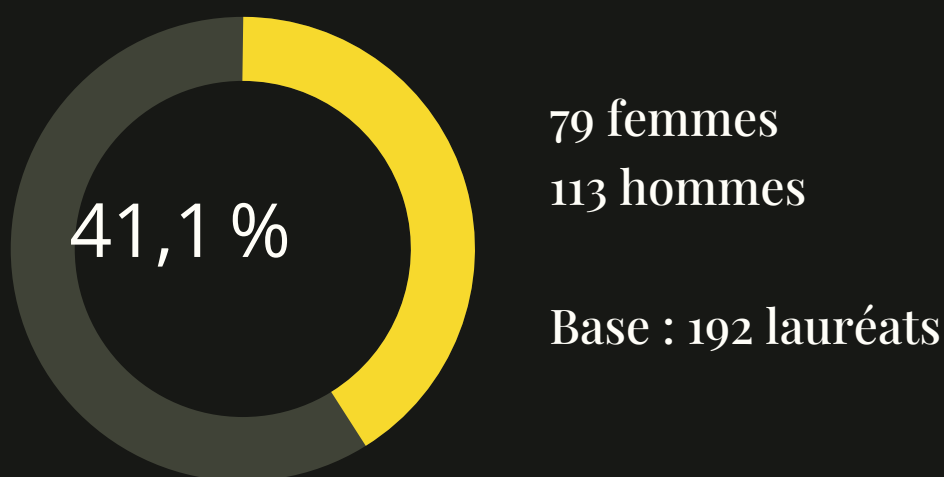
Source : « Bourses », comparaison nationalité D / pays d'études R, puis dédoublement par personne. 43/217 sélections ; 37/192 personnes. Les autres pays sont regroupés.

Quatre lauréats sur dix sont des femmes

79 femmes figurent parmi les 192 lauréats, soit 41,1 %. Elles ont obtenu 91 des 217 bourses documentées et sont présentes dans les quatre grandes familles de disciplines.

Figure 13

79 femmes parmi les 192 lauréats



Soixante-neuf femmes ont obtenu une seule bourse ; dix en ont obtenu plusieurs, pour un total de vingt-deux. Les femmes représentent ainsi 41,9 % des bourses, une proportion proche de leur place parmi les personnes.

Le master concentre 80 des 91 sélections féminines, soit 87,9 %. Cinq financent un doctorat, cinq une formation d'ingénieur et une une licence. Les femmes détiennent ainsi cinq des dix sélections doctorales de l'ensemble.

La part des femmes varie surtout selon les disciplines et la situation géographique au moment de candidater. Ces deux dimensions précisent le résultat d'ensemble : où se trouvent les lauréates et depuis quels pays préparent-elles leur candidature ?

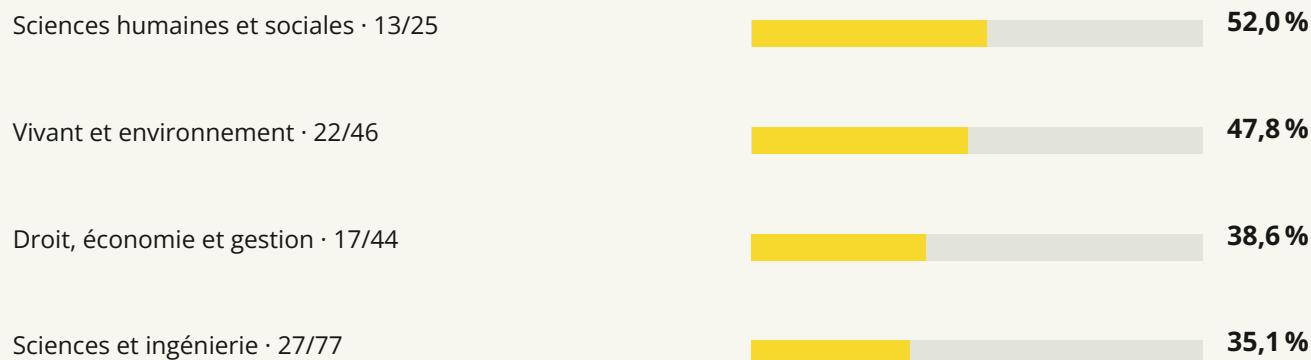
Sources : « Personnes » (192 personnes) et « Bourses » (217 sélections, dont 91 féminines). Données arrêtées au 16 septembre 2026.

La part des femmes varie de 35% à 52% selon les disciplines

Les femmes sont minoritaires dans les trois familles les plus nombreuses. Elles représentent un peu plus de la moitié des lauréats en sciences humaines et sociales.

Figure 14

Pour 100 lauréats de chaque famille, combien de femmes ?



Les sciences et l'ingénierie comptent le plus grand nombre de lauréates, vingt-sept, tout en présentant la proportion féminine la plus faible. Les sciences du vivant et de l'environnement comptent vingt-deux femmes, soit 47,8 % des lauréats de cette famille.

Le droit, l'économie et la gestion réunissent dix-sept femmes sur quarante-quatre personnes, soit 38,6 %. Les sciences humaines et sociales en comptent treize sur vingt-cinq. Dix-sept points séparent les deux proportions extrêmes.

Les sciences et l'ingénierie illustrent la différence entre nombre et proportion : elles accueillent le plus de femmes, mais aussi beaucoup plus d'hommes. La représentation féminine s'apprécie donc à l'intérieur de chaque famille, en rapportant les lauréates à son effectif total.

Source : « Personnes ». Dénominateur : effectif de chaque famille. Une affectation disciplinaire par personne ; les effectifs féminins totalisent 79.

Les lauréates étudient moins souvent dans un pays tiers avant la bourse

À la candidature, 8 femmes sur 79 étudient hors de leur pays de nationalité, contre 29 hommes sur 113. Cet écart apparaît au sein d'un groupe féminin de seize nationalités.

Figure 15

Part des lauréats étudiant hors de leur pays de nationalité



Le Bénin compte vingt-cinq lauréates, le Cameroun seize, le Burkina Faso huit et Madagascar six. Ces quatre nationalités réunissent 55 des 79 femmes, soit 69,6 %. Les douze autres en comptent vingt-quatre.

Les 91 bourses obtenues par les femmes financent des formations dans quinze pays. La France en concentre 67, soit 73,6 %, contre 69,0 % des bourses obtenues par les hommes. La Turquie en compte six ; les treize autres destinations, dix-huit. Soixante-deux femmes ont au moins une bourse vers la France.

Au moment de candidater, huit femmes étudient dans un pays différent de leur pays de nationalité, contre vingt-neuf hommes. Les parts atteignent respectivement 10,1 % et 25,7 %. Cette variable mesure une situation à la candidature ; elle ne retrace pas tous les séjours antérieurs.

Sources : « Personnes » et « Bourses », pays d'études à la candidature. Personnes dédoublonnées ; écart calculé avant arrondi : 15,5 points.

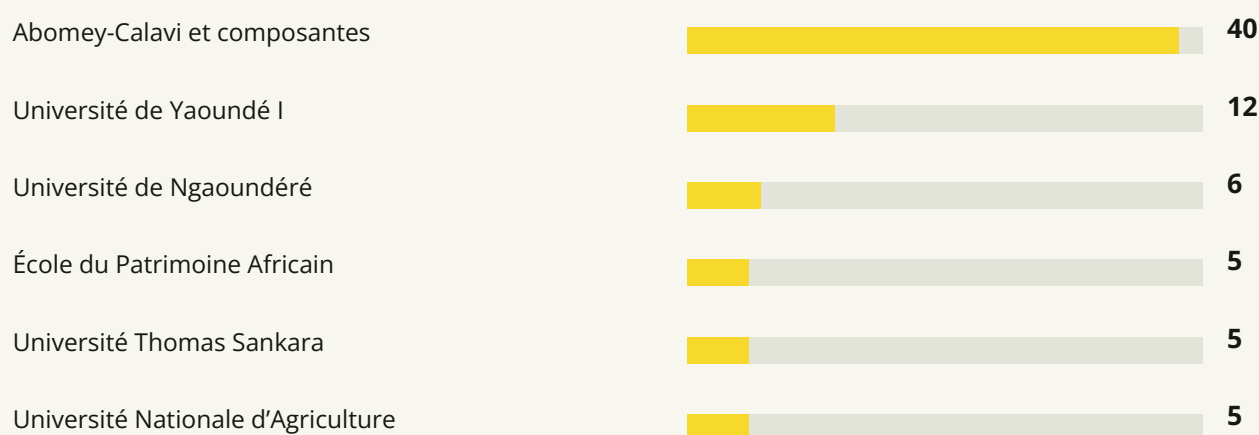
08 Les établissements d'origine et d'accueil

Un lauréat sur cinq vient d'Abomey-Calavi et de ses composantes

L'Université d'Abomey-Calavi et les établissements qui lui sont rattachés réunissent quarante lauréats. Leur poids reflète l'implantation de la communauté suivie par LeBoursier.

Figure 16

Nombre de lauréats issus de ces établissements



Cet ensemble comprend dix personnes rattachées à l'Institut de mathématiques et de sciences physiques. Les composantes nommées sont regroupées avec l'université, sans ajouter les mêmes personnes une seconde fois.

Yaoundé I compte douze personnes et Ngaoundéré six. L'École du Patrimoine Africain, l'Université Thomas Sankara et l'Université Nationale d'Agriculture en comptent cinq chacune. Ces pôles retracent les établissements explicitement présents dans les formations d'origine.

Le décompte est effectué sur l'ensemble des sélections, puis dédoublonné pour chaque pôle d'origine. Il porte sur des personnes. La lecture des établissements d'accueil, elle, porte sur les mentions par sélection : les deux bases ne forment pas les extrémités d'un flux de même effectif.

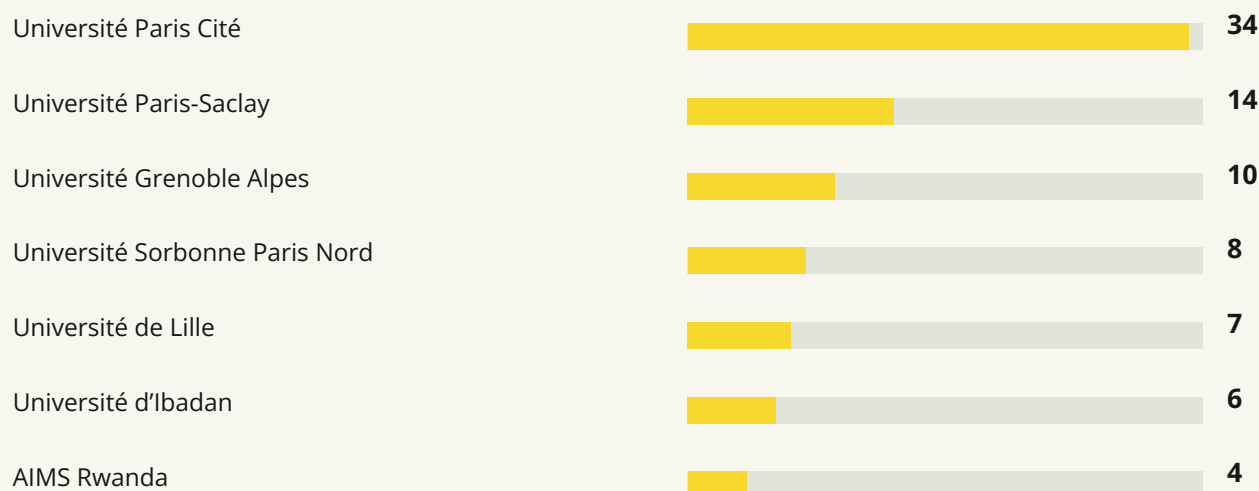
Source : « Bourses », intitulés d'origine, dédoublonnage par personne et pôle. Base : 192 personnes. Repères non exhaustifs ; IMSP inclus dans Abomey-Calavi.

À Paris Cité, trente bourses sur 34 relèvent de SMARTS-UP

L'université apparaît dans 34 bourses documentées, dont trente SMARTS-UP. Le poids d'un programme explique ici une grande partie de celui de l'établissement.

Figure 17

Nombre de bourses mentionnant ces établissements d'accueil



Les 34 mentions de Paris Cité correspondent à 32 personnes. Paris-Saclay apparaît dans quatorze sélections, Grenoble Alpes dans dix, Sorbonne Paris Nord dans huit, Lille dans sept, Ibadan dans six et AIMS Rwanda dans quatre.

Les noms cités sont conservés avec un périmètre explicite. Une formation conjointe peut mentionner plusieurs établissements : le Paris Physics Master cite Paris Cité et Sorbonne Université. Les seules mentions de Grenoble INP, de l'IAE Grenoble, de CentraleSupélec ou de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ne sont pas automatiquement ajoutées à une université de regroupement.

La Turquie présente une autre configuration : dix-sept sélections se répartissent entre quatorze universités. Ankara, Karadeniz Technical University et Mersin en comptent deux chacune ; les onze autres une. Le même programme de bourse ouvre donc sur plusieurs établissements d'accueil.

Source : « Bourses », intitulés d'accueil. Repères non exhaustifs, mentions non exclusives. Base générale : 217 sélections. Trois personnes détiennent les quatre sélections AIMS Rwanda.

09 Les démarches de candidature

Trois répondants sur quatre ont candidaté à plusieurs bourses

60 des 78 répondants ont déposé plus d'une candidature. La recherche de financement passe fréquemment par plusieurs dossiers, parfois au cours d'une seule campagne.

Figure 18

Combien de bourses chaque répondant a-t-il sollicitées ?



Dix-huit répondants ont candidaté à une seule bourse, seize à deux, dix-sept à trois, dix à quatre et dix-sept à cinq ou davantage. Les démarches multiples concernent 76,9 % de l'enquête ; vingt-sept personnes déclarent au moins quatre candidatures.

À la question directe sur la première campagne, cinquante-deux répondent oui et vingt-six non. Plusieurs candidatures peuvent donc être préparées au cours d'une première année de recherche. Le nombre de dossiers déposés et le nombre de campagnes sont deux variables distinctes.

La médiane est de trois candidatures : au moins la moitié des répondants en ont déposé trois ou moins, et au moins la moitié trois ou plus. Les dossiers multiples rendent centrale l'organisation de la recherche : échéances, pièces demandées et préparation propre à chaque programme.

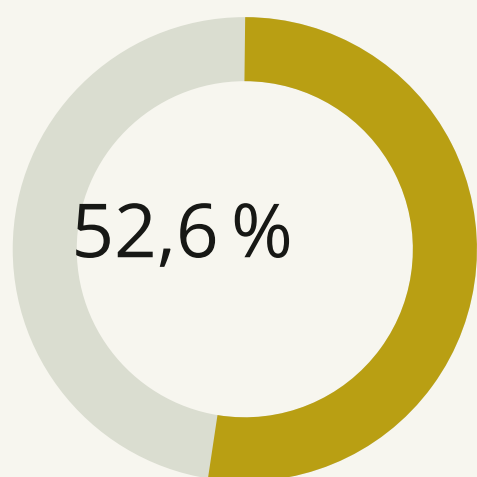
Source : questionnaire « Ton parcours vers la bourse », juillet 2026. Base : 78 réponses distinctes. Catégorie ouverte « cinq ou plus » : médiane calculable, moyenne exacte indisponible.

Plus d'un répondant sur deux a connu un refus après présélection

41 personnes sur 78 déclarent avoir franchi une première étape avant de recevoir un refus. Une présélection laisse donc ouverte la recherche d'autres financements.

Figure 19

41 répondants ont connu un refus après une présélection



41 avec au moins un cas
37 sans cas déclaré

Base : 78 répondants

Vingt-quatre personnes déclarent un cas, neuf deux cas et huit trois ou davantage. Les trente-sept autres ne déclarent aucune présélection sans attribution finale. L'expérience concerne donc 52,6 % des répondants.

Les réponses favorables et les refus peuvent coexister dans une même campagne. Une présélection correspond au franchissement d'une étape ; la décision finale produit un résultat différent. Le suivi des candidatures doit conserver ces deux états au lieu de transformer une présélection en bourse obtenue.

Parmi les quarante et une personnes concernées, dix-sept ont connu au moins deux présélections sans attribution finale. La répétition de cette expérience donne une place particulière à la continuité de la recherche, même après une première réponse favorable à une étape intermédiaire.

Source : questionnaire LeBoursier, juillet 2026. Présélections suivies d'un refus, catégories : aucune 37 ; une 24 ; deux 9 ; trois ou plus 8.

Découvrir une bourse, puis préparer le dossier

32 répondants ont découvert leur bourse grâce à LeBoursier ; 19 citent l'association pour la préparation du dossier. Ces deux contributions peuvent concerner les mêmes personnes.

Étape	Modalité	Répondants
Découverte	LeBoursier	32
	Famille, amis, anciens lauréats	21
	Internet / réseaux sociaux / enseignants	13 / 10 / 2
Préparation	Seul avec des contenus internet	48
	Avec LeBoursier	19
	Avec un proche ou un pair	11

La famille, les amis ou les anciens lauréats ont fait découvrir la bourse à vingt et une personnes. Treize citent leurs recherches internet, dix les réseaux sociaux et deux leurs enseignants. Chaque répondant retient ici une source principale d'information.

Pour préparer le dossier, quarante-huit personnes déclarent avoir travaillé seules avec des contenus internet, dix-neuf avec LeBoursier et onze avec un proche ou un pair. L'autonomie déclarée dans la préparation s'appuie donc fréquemment sur des ressources disponibles en ligne.

Parmi les trente-deux personnes ayant découvert leur bourse grâce à LeBoursier, vingt déclarent ensuite une préparation seules avec des contenus internet. Les deux contributions de l'association ne doivent pas être additionnées comme des personnes distinctes.

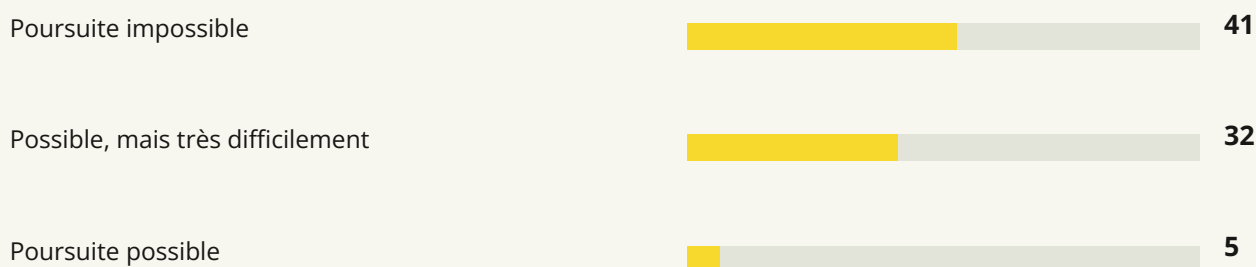
Source : questionnaire LeBoursier, juillet 2026. Base : 78 répondants pour chaque question. Les étapes ne sont pas additionnables.

Sans la bourse, des études impossibles ou très difficiles

C'est la réponse de 73 personnes sur 78. Pour ces répondants, la bourse conditionne fortement la possibilité de poursuivre les études concernées.

Figure 20

Les répondants auraient-ils pu poursuivre leurs études sans bourse ?



Quarante et une personnes déclarent qu'elles n'auraient pas pu poursuivre les études concernées sans ce financement. Trente-deux estiment qu'elles auraient pu le faire, mais très difficilement. Cinq déclarent qu'elles auraient pu poursuivre sans la bourse.

Les deux premières réponses totalisent 93,6 % des participants. Leur distinction reste utile : l'impossibilité déclarée concerne 52,6 % des répondants, la grande difficulté 41,0 %. Le montant d'une aide prend ainsi son sens dans les ressources que les lauréats estiment pouvoir mobiliser.

Un test de langue a été demandé à seize répondants, soit 20,5 %. La question ne précise ni le test ni la langue ; elle ne permet pas d'assimiler cette réponse à une exigence d'anglais. Les coûts, dispenses et justificatifs alternatifs ne sont pas renseignés.

Source : questionnaire LeBoursier, juillet 2026. Base : 78 répondants. Réponses déclaratives sur la poursuite des études sans le financement obtenu.

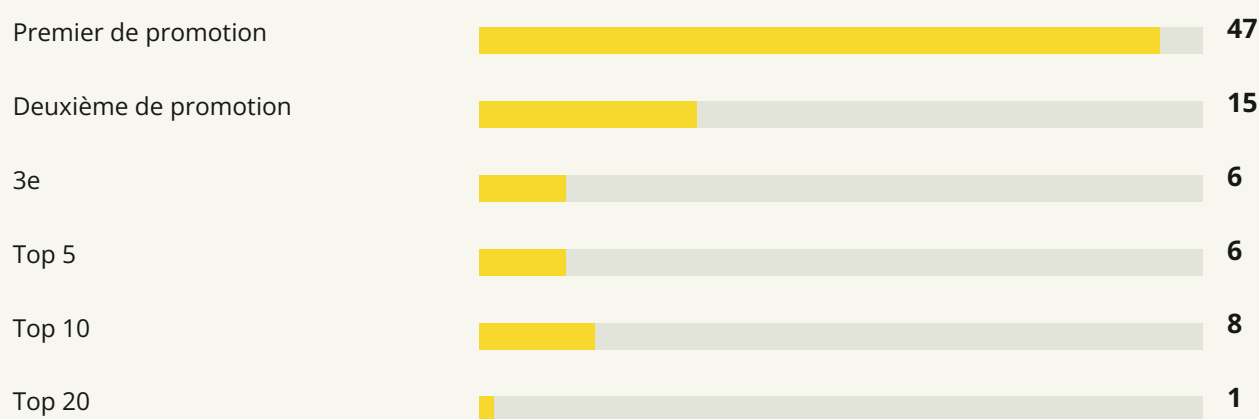
10 Rang, moyenne et expériences

Trois répondants sur quatre parmi les deux premiers de promotion

62 des 83 répondants au sondage sur le rang se déclarent premiers ou deuxièmes de leur promotion au moment de candidater.

Figure 21

Place déclarée dans la promotion, en nombre de répondants



Quarante-sept répondants se déclarent premiers de promotion, ou « majors », et quinze deuxièmes, ou « vice-majors ». Les deux premières places réunissent 74,7 % des réponses. Six personnes déclarent la troisième place, six la modalité « top 5 », huit « top 10 » et une « top 20 ». Ces modalités sont celles choisies dans le sondage, sans cumul entre elles.

Le sondage sur la moyenne compte 93 votants. Les valeurs 14, 15 et 16 réunissent 72 réponses, soit 77,4 %. Quinze est la modalité la plus fréquente, avec trente-deux réponses, devant seize, vingt-huit. Sept personnes déclarent 18 ou 19.

Le rang situe un étudiant dans une promotion ; la moyenne dépend aussi des pratiques de notation. Les deux sondages décrivent des réponses distinctes. Leur absence d'appariement interdit d'affirmer que les mêmes personnes réunissent un rang et une moyenne donnés.

Source : « Enquête lauréats », sondages de juillet 2026. Rang : 83 votants ; moyenne : 93. Modalité « autre » au rang : 0. Aucun seuil de sélection n'est déduit de ces distributions.

Stages et bénévolat : des expériences très répandues

Près de neuf répondants sur dix déclarent un stage ou une expérience professionnelle. La proportion est proche pour le bénévolat, mesuré dans un sondage distinct.

87,4 %

Stage ou expérience professionnelle : 83/95

88,3 %

Bénévolat ou association : 83/94

Le sondage sur les stages ou l'expérience professionnelle réunit 95 votants : quatre-vingt-trois répondent oui et douze non, soit 87,4 % de réponses positives. La question regroupe des expériences de durée et de nature différentes.

Le sondage sur le bénévolat ou l'engagement associatif compte 94 votants : quatre-vingt-trois répondent oui et onze non, soit 88,3 %. Il ne mesure ni la durée de l'engagement ni les responsabilités exercées.

Ces résultats documentent la fréquence des expériences déclarées. Les sondages ne sont pas reliés individuellement aux autres caractéristiques et ne comprennent pas de groupe comparable de candidats non retenus. Ils ne permettent pas d'estimer l'effet d'un stage, d'une note ou d'un engagement sur la décision d'un jury.

L'édition suivante pourra recueillir des variables communes auprès de lauréats et de candidats dont le résultat final est connu, puis comparer les distributions sans confondre association statistique et effet causal.

Source : « Enquête lauréats », sondages distincts de juillet 2026. Les deux bases ne s'additionnent pas et ne sont pas appariables.

Deuxième partie / Le contexte international

De plus en plus d'étudiants se forment à l'étranger

6,9 millions d'étudiants suivent une formation diplômante à l'étranger en 2022, soit 27 % de plus qu'en 2017. Cette progression mondiale bénéficie inégalement aux pays d'accueil.

6,9 M

Étudiants en mobilité diplômante dans le monde, 2022

+27 %

Évolution mondiale entre 2017 et 2022

48 %

Part accueillie en Europe, 2022

Le total progresse de 27 % entre 2017 et 2022. Les trajectoires des destinations diffèrent : le Canada gagne 60 %, l'Allemagne 56 % et le Royaume-Uni 55 %, tandis que les États-Unis reculent de 15 % et que l'Australie reste stable. La France progresse de 21 %. [1]

L'Europe accueille près de 3,3 millions d'étudiants mobiles en 2022, soit 48 % de l'ensemble. Ses effectifs augmentent de 57 % en cinq ans. Dans les Amériques, la fenêtre 2019-2022 fait apparaître une baisse de 4 % en Amérique du Nord et une hausse de 21 % en Amérique du Sud. Les périodes de comparaison restent distinctes. [11, 12]

L'OCDE dénombre 5,02 millions d'étudiants en mobilité internationale dans ses pays membres en 2023. Dans le champ OCDE et pays partenaires, l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis en accueillent ensemble 46 %. Les décisions de ces destinations peuvent donc infléchir une part importante des parcours. [13]

Sources : Campus France, Chiffres clés 2025, collecte UOE/ISU [1, 11, 12] ; OCDE, Education at a Glance 2025, chapitre B4 [13]. Ces séries ne mesurent pas uniquement les mobilités financées par bourse.

11 Les évolutions régionales

Étudiants subsahariens : le Royaume-Uni se rapproche de la France

En 2022, la France accueille environ 66 000 étudiants originaires d'Afrique subsaharienne, contre 62 000 au Royaume-Uni. La Turquie progresse également rapidement.

Figure 22

Étudiants subsahariens accueillis en 2022, en milliers



Leur nombre augmente de 29 % entre 2017 et 2022. La France reste leur première destination avec environ 66 000 étudiants, devant le Royaume-Uni, près de 62 000. La Turquie en accueille 33 000 et le Canada 28 000. Sur cinq ans, les progressions atteignent 144 % au Royaume-Uni, 231 % en Turquie et 57 % au Canada. [9]

L'Union européenne accueille 29 % des étudiants subsahariens mobiles et l'Europe hors Union 24 %. La mobilité intra-subsaaharienne recule de 14 % en cinq ans. La diversification ne bénéficie donc pas uniformément à toutes les régions. [9]

Le corpus LeBoursier présente lui aussi une forte concentration française et place la Turquie au deuxième rang des destinations. Ce rapprochement situe sa géographie dans un contexte plus large ; il ne transforme pas la distribution d'une communauté accompagnée en mesure des flux régionaux.

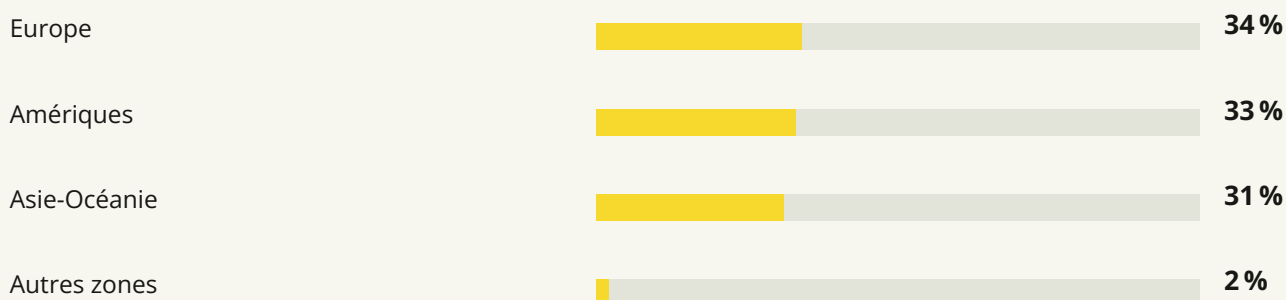
Source : Campus France, « La mobilité étudiante en Afrique subsaharienne », Chiffres clés 2025, données ISU 2022 [9]. Effectifs arrondis au millier.

Les étudiants d'Asie-Océanie se tournent davantage vers l'Europe

Leurs effectifs en Europe progressent de 51 % entre 2019 et 2022. Sur cette période, ils diminuent vers les Amériques et au sein de l'Asie-Océanie.

Figure 23

Destinations des étudiants d'Asie-Océanie, en %



En 2022, les étudiants de cette région se répartissent principalement entre l'Europe, 34 %, les Amériques, 33 %, et l'Asie-Océanie, 31 %. Entre 2019 et 2022, leurs flux vers l'Europe progressent de 51 %, alors qu'ils reculent de 3 % vers les Amériques et de 9 % vers l'Asie-Océanie. [10]

Les mouvements intra-asiatiques restent contrastés. Sur la même période, les mobilités vers la Corée du Sud augmentent de 24 %, celles vers la Malaisie de 69 %, tandis que le Japon recule de 3 %. Ces évolutions précèdent les politiques d'accueil et les statistiques japonaises les plus récentes. [10]

L'Inde compte 621 623 étudiants en mobilité diplômante en 2022, soit une hausse de 81 % depuis 2017. La croissance chinoise atteint 13 % sur la même fenêtre. Le poids du sous-continent indien transforme les publics recrutés par plusieurs destinations. [2]

Pour les bourses, cette évolution invite à suivre conjointement pays d'accueil, niveau financé et domaines de formation. Un nombre croissant d'étudiants internationaux dans un pays ne signifie pas, à lui seul, une hausse des places financées ouvertes aux candidats de toutes nationalités.

Sources : Campus France, Chiffres clés 2025, mobilités sortantes [2] et Asie-Océanie [10]. Données 2022 ; catégories arrondies. Les variations citées portent sur les périodes indiquées.

12 La France dans la mobilité

En France, une hausse plus forte dans les écoles de commerce

Entre 2018-2019 et 2023-2024, les effectifs d'étudiants étrangers progressent de 70 % dans les écoles de commerce, contre 22 % dans les écoles d'ingénieurs et 7 % dans les universités.

Figure 24

Évolution des effectifs étrangers entre 2018-2019 et 2023-2024



Les universités accueillent encore 63 % des étudiants étrangers dans le champ ventilé par établissement. Leurs effectifs progressent de 7 % en cinq ans, contre 70 % dans les écoles de commerce et 22 % dans les écoles d'ingénieurs. À l'université, la licence progresse de 14 %, le master de 4 % et le doctorat recule de 14 %. [3, 4]

Les effectifs originaires d'Afrique subsaharienne augmentent de 34 % en cinq ans. Parmi les pays présents dans le corpus LeBoursier, les hausses atteignent 105 % pour le Bénin, 73 % pour le Togo, 46 % pour le Cameroun, 37 % pour le Sénégal et 32 % pour la Côte d'Ivoire. [5]

Le flux administratif suit une autre mesure : 121 620 visas pour études sont délivrés en 2024, soit 2 % de moins qu'en 2023. Les doctorants étrangers sont 25 309 en 2023-2024 dans l'ensemble du champ présenté, en baisse de 12 % sur cinq ans. Les séries d'inscrits, de visas et de doctorants ne sont pas interchangeables. [6, 7]

Les bourses d'études gérées par Campus France pour le MEAE et l'AEFE en 2023-2024 concernent à 64 % le master, à 16 % la licence et à 13 % le doctorat. Le master reste ainsi un niveau central de ces financements publics, sur un périmètre distinct de celui de LeBoursier. [8]

Sources : Campus France, Chiffres clés 2025 [3-8], MESR-SIES et DGEF. Évolution 2018-2019 à 2023-2024 pour les établissements ; 2023 à 2024 pour les visas.

13 Les politiques d'accueil

Partir étudier, puis rester : des règles qui évoluent

Le Canada et l'Australie encadrent les volumes d'accueil. Le Royaume-Uni réduit, à partir de 2027, la durée du visa après diplôme pour les titulaires d'un bachelor ou d'un master.

Destination	Repère publié	Unité
Canada, 2026	408 000	Permis attendus, entrées et prolongations
Australie, 2027	295 000	Nouveaux étudiants, périmètre NPL
Royaume-Uni, dès 2027	18 mois	Durée Graduate visa, hors doctorat

Au Canada, l'objectif 2026 porte sur un maximum attendu de 408 000 permis d'études, dont 155 000 pour de nouveaux arrivants et 253 000 prolongations. Les étudiants de master et de doctorat inscrits dans un établissement public désigné sont dispensés de lettre d'attestation provinciale ou territoriale à partir du 1er janvier 2026. [14]

L'Australie fixe un National Planning Level de 295 000 nouveaux étudiants pour 2027, identique à celui de 2026. Le dispositif s'accompagne de modalités de priorisation des visas et de catégories exemptées, notamment certaines bourses du gouvernement australien. [15]

Au Royaume-Uni, le Graduate visa pour les diplômés de bachelor ou master passe de deux ans à dix-huit mois pour les demandes déposées à compter du 1er janvier 2027. Les docteurs conservent trois ans. Pour certaines bourses gouvernementales couvrant frais et séjour, un accord écrit du financeur est requis pour cette demande. [16]

Le droit de faire venir des personnes à charge dépend également de la catégorie de séjour. Les règles britanniques prévoient notamment la situation d'un étudiant financé par un gouvernement pour un cursus à temps plein de plus de six mois. Le statut de boursier produit donc des effets administratifs à documenter pays par pays. [17]

Sources : IRCC [14], Department of Education australien [15], Immigration Rules, Appendix Graduate [16] et Appendix Student [17]. Les trois repères ont des unités différentes.

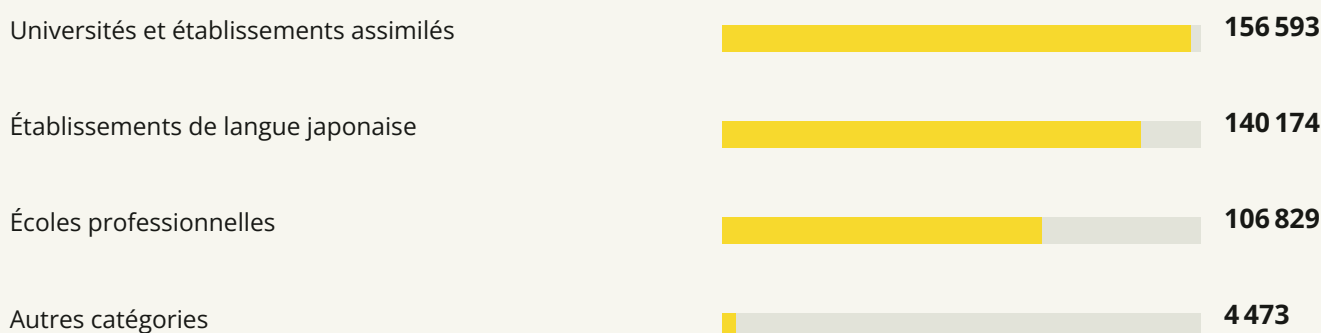
14 Les pôles asiatiques

Au Japon, la hausse dépasse le seul accueil universitaire

Le Japon compte 408 069 étudiants étrangers au 1er mai 2025, en hausse de 21,2 % sur un an. Les écoles professionnelles et les établissements de langue portent les plus fortes progressions.

Figure 25

Étudiants étrangers au Japon, 1er mai 2025



Le total réunit des formations de nature différente : 156 593 étudiants sont inscrits dans les universités, graduate schools et junior colleges ; 106 829 dans les écoles professionnelles et 140 174 dans les établissements de langue japonaise. Les autres catégories totalisent 4 473 étudiants. [21]

La hausse atteint 5,2 % dans le groupe universitaire, 39,8 % dans les écoles professionnelles et 30,7 % dans les établissements de langue. Lire le total comme une progression homogène des formations universitaires effacerait ce contraste. [21]

La Corée du Sud propose, au titre du Global Korea Scholarship graduate 2026, l'invitation de 2 000 étudiants internationaux. Ce chiffre est un objectif de programme, à distinguer d'une promotion déjà attribuée et de l'ensemble des étudiants étrangers du pays. [20]

La veille LeBoursier suivra les programmes, les niveaux et les destinations effectivement sollicités. La croissance de l'accueil et l'existence de financements sont deux dimensions à examiner ensemble, sans déduire de la première une garantie d'accès à la seconde.

Sources : ministère japonais de l'Éducation / JASSO, communiqué du 29 mai 2026 [21] ; NIIED, GKS graduate 2026 [20]. Les chiffres japonais incluent des établissements non universitaires.

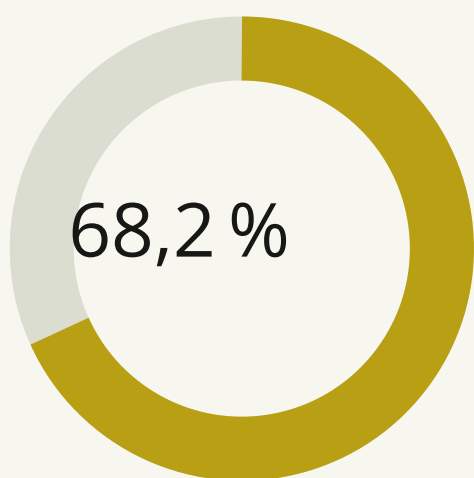
15 La nationalité et les visas

Les restrictions de visa changent les destinations accessibles

Dix nationalités représentées parmi les lauréats figurent dans les listes américaines de suspension totale ou partielle visant les visas d'études et d'échange.

Figure 26

131 lauréats ont une nationalité figurant dans les listes américaines



131 personnes dans dix nationalités

61 autres personnes dans le corpus

Les listes applicables depuis le 1er janvier 2026 comprennent le Bénin, le Burkina Faso, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, Haïti, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Ces dix nationalités réunissent 131 des 192 lauréats, soit 68,2 %. La République démocratique du Congo n'est pas incluse dans ce calcul. [18]

La mesure dépend aussi de la situation à sa date d'effet et des exceptions prévues, notamment certains doubles nationaux et titulaires de visas valides. Le cas des documents de voyage délivrés ou visés par l'Autorité palestinienne repose sur le document utilisé : la seule nationalité enregistrée ne suffit pas à l'affecter. [18]

Le Département d'État prévoit par ailleurs un examen de la présence en ligne des demandeurs de visas F, M et J et leur demande de rendre publics leurs profils sur les réseaux sociaux pour cette vérification. [19]

Le taux de 68,2 % mesure la présence de nationalités visées dans le corpus. Il ne mesure ni l'intention de partir aux États-Unis ni le nombre de refus. Le suivi 2027 devra enregistrer intentions, candidatures, admissions et décisions de visa pour étudier un éventuel report de destination.

Sources : « Personnes » ; U.S. Department of State, mesures effectives au 1er janvier 2026 [18] et contrôle de la présence en ligne [19]. Décompte collectif, sans appréciation individuelle d'éligibilité.

16 L'intelligence artificielle

Utiliser l'IA pour candidater : les règles diffèrent selon la bourse

Chevening, Rhodes et le DAAD n'autorisent pas les mêmes usages. Les consignes du programme déterminent l'assistance admise et les déclarations à fournir.

Opérateur	Règle publiée
Chevening	Génération des réponses par IA interdite.
Rhodes Trust	Assistance encadrée ; usage interdit pendant l'entretien.
DAAD	Assistance admise ; originalité et déclaration de l'usage.

Chevening interdit la génération des réponses de candidature par IA. Le Rhodes Trust admet certains usages d'assistance, comme la structuration, la réduction d'un texte ou la correction linguistique, tout en exigeant une expression personnelle ; l'usage pendant l'entretien est interdit. Le DAAD permet l'assistance sous réserve de préserver l'originalité du dossier et de déclarer l'usage dans les documents concernés. [22-24]

Ces règles portent sur l'attribution du texte, la fidélité aux expériences et les conditions de préparation du dossier. Leur divergence rend nécessaire une lecture dispositif par dispositif. Elles ne peuvent être ramenées à une autorisation générale ou à une interdiction commune.

Le corpus 2026 ne mesure pas l'utilisation d'outils d'IA par les candidats ni son lien avec leur sélection. La prochaine collecte ajoutera au référentiel une variable sur la politique publiée, sa date, les usages admis et l'obligation éventuelle de déclaration.

Sources : Chevening, Application criteria [22] ; Rhodes Trust, FAQs [23] ; DAAD, Important information for scholarship applicants [24]. Règles consultées pour cette édition le 18 septembre 2026.

17 Le programme de recherche 2027

Après la bourse, le départ et l'inscription

L'édition suivante suivra le passage de la réponse favorable à la poursuite effective des études : bourse choisie, visa, inscription, logement et ressources.

À la sélection	À l'installation	Après la première année
Bourse choisie Année de cursus Motif de mobilité	Visa et inscription Logement et droits Ressources complémentaires	Poursuite du cursus Diplôme Mobilité suivante

Le premier axe est longitudinal : identifier la bourse finalement choisie, l'inscription effective, la poursuite des études, le diplôme obtenu et la mobilité suivante. Les sélections multiples pourront alors être reliées à une décision finale.

Le deuxième axe est matériel : logement, droits d'inscription, prestations couvertes, ressources complémentaires et date de dépôt de la demande de séjour. Ces variables permettront de dépasser la comparaison entre un barème et un seuil réglementaire.

Le troisième axe concerne les candidatures : préciser l'année de cursus à l'origine et à l'accueil, les motifs du nouveau diplôme et le résultat final de chaque dossier. Un groupe de candidats non retenus, dont l'issue est confirmée, pourra servir à comparer quelques variables communes.

Enfin, l'association pourra interroger les 70 dispositifs sur les montants, les volumes, les candidatures et les règles d'usage de l'IA. Le taux de réponse et la nature des informations transmises constitueront eux-mêmes des résultats documentaires.

Source : programme de collecte proposé à partir des limites du corpus 2026 et des développements du manuscrit. Il s'agit d'axes de travail pour l'édition suivante.

Ce que l'édition 2027 devra vérifier

Destinations, moyens financiers, visas, usages de l'IA : sept questions guideront la collecte suivante. Les indicateurs ci-dessous permettront d'en examiner l'évolution.

Hypothèse pour 2027	Indicateur à recueillir
Diversification des destinations	Part de la France, nombre de pays, destinations sollicitées et obtenues. Repère 2026 : 71,0 % des sélections vers la France.
Écart persistant entre seuil et barèmes	Barème à la date de dépôt, ressources complémentaires demandées, inscription effective.
Accès plus protégé de certaines catégories	Règles, admissions et visas par niveau et statut de financement.
Progression de nouveaux pôles	Recherches, candidatures et sélections vers la Turquie, la Corée du Sud, le Japon et d'autres destinations.
Report de candidatures américaines	Intentions et démarches selon la nationalité, puis admission et visa.
Mobilités depuis un pays tiers plus fréquentes	Pays, date et motif de première mobilité. Repère 2026 : 43/217 sélections.
Diffusion des règles relatives à l'IA	Nombre de dispositifs avec règle publiée ; nature, date et déclaration exigée.

Les comparaisons annuelles devront conserver les définitions, les unités et les canaux de recueil, ou documenter leurs changements. Une variation de la composition du corpus pourrait provenir d'une évolution de l'accompagnement autant que des dispositifs eux-mêmes.

Hypothèses issues du manuscrit de l'Observatoire, reformulées avec des indicateurs observables. Les tests porteront sur les données 2027 et leurs périmètres effectifs.

Les répartitions statistiques

Les chiffres détaillés derrière les graphiques

Ces tableaux donnent les effectifs par discipline, nationalité et pays d'accueil. Ils permettent de retrouver les répartitions présentées dans les analyses.

Domaine d'accueil	Personnes	Part
Sciences de l'ingénieur	26	13,5 %
Mathématiques et informatique	23	12,0 %
Économie, gestion, finance	23	12,0 %
Sciences de la vie et santé	21	10,9 %
Droit et science politique	21	10,9 %
Sciences agronomiques et environnement	18	9,4 %
Statistique et données	16	8,3 %
Lettres, langues et patrimoine	13	6,8 %
Sciences sociales	12	6,2 %
Physique	9	4,7 %
Géosciences et géographie	7	3,6 %
Chimie et génie des procédés	3	1,6 %

Les nationalités sont comptées sur 192 personnes. Les destinations portent sur 217 sélections. Les douze domaines d'accueil sont affectés une fois par personne dans le référentiel. Les petits effectifs sont présentés dans ces distributions simples, sans croisement nominatif ni reconstitution de parcours.

Source : « Personnes », un domaine d'accueil par personne, selon la première sélection enregistrée. Base : 192 personnes. Arrondis à une décimale.

Les 24 nationalités

192 personnes distinctes. Aucun double compte lié aux sélections multiples.

Nationalité	N	Nationalité	N
Bénin	76	Tchad	3
Cameroun	33	Comores	2
Togo	15	Maroc	2
Burkina Faso	11	Niger	2
Mali	7	Brésil	1
Haïti	7	Congo	1
Sénégal	6	Palestine	1
Madagascar	6	Vietnam	1
Tunisie	4	Centrafrique	1
RD Congo	4	Guinée	1
Algérie	3	Liban	1
Côte d'Ivoire	3	Corée du Sud	1

Source : « Personnes », nationalité. Les deux moitiés du tableau forment une seule distribution de 192 personnes.

Les 21 pays d'accueil

217 sélections, indépendamment du choix final de la bourse.

Pays d'accueil	N	Pays d'accueil	N
France	154	Inde	2
Turquie	17	Sénégal	2
Belgique	8	Bénin	1
Nigeria	6	Corée du Sud	1
Rwanda	4	Égypte	1
Burkina Faso	4	États-Unis	1
Cameroun	3	Allemagne	1
Cap-Vert	3	Lettonie	1
Côte d'Ivoire	2	Roumanie	1
Afrique du Sud	2	Togo	1
Canada	2		

Source : « Bourses », pays d'accueil. Une sélection correspond à une réponse favorable documentée ; plusieurs sélections peuvent concerner la même personne.

La moyenne déclarée et les parcours de master

Deux compléments, sur des bases distinctes.

Moyenne déclarée	Votants
19	2
18	5
17	13
16	28
15	32
14	12
13	1
12 ou moins	0

Origine détaillée	Vers un master	Vers un autre niveau
M1	19	4
M2	39	3
Master obtenu	17	5

Sources : sondage sur la moyenne, 93 votants ; « Bourses », 87 sélections d'origine classée Master. Le détail suit les intitulés M1, M2 ou master sans année.

Annexe B

Les 70 dispositifs et leurs barèmes

Référentiel / 01

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Chaque ligne constitue un dispositif ou un volet. « n.d. » indique un montant non renseigné. Les chiffres ne sont pas tous des allocations nettes annuelles : frais inclus, prestations valorisées, durée courte et rémunération brute sont signalés.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
Contrat doctoral — Cluster IA Grand Est ENACT France · 1 sélection(s)	27 600	Arrêté du 26 déc. 2022 (Légifrance) : 2 300 € brut/mois x 12 au 1er janvier 2026
Bourse France Excellence Eiffel — volet Doctorat France · 8 sélection(s)	25 200	2 100 €/mois x 12, confirmé par LeBoursier ; divergence avec une page Campus France à 2 000 € signalée dans la base.
Erasmus Mundus Joint Master WOCC France · 1 sélection(s)	16 800	Commission européenne : 1 400 €/mois x 12
VLIR-UOS ICP Connect Belgique · 1 sélection(s)	16 800	VLIR-UOS : 1 400 €/mois x 12
Mastercard Foundation Scholars Program — Sciences Po France · 5 sélection(s)	15 000	1 250 €/mois (source LeBoursier)
Mastercard Foundation Scholars Program — 2iE Burkina Faso · 1 sélection(s)	15 000	source LeBoursier
Mastercard Foundation Scholars Program — UC Berkeley États-Unis · 1 sélection(s)	15 000	source LeBoursier

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 02

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
Bourse France Excellence Eiffel — volet Master France · 31 sélection(s)	14 400	Campus France : 1 200 €/mois x 12; vérifié janvier 2026
Bourse de formations internationales — ARES, Fédération Wallonie-Bruxelles Belgique · 4 sélection(s)	13 800	ARES : 1 150 €/mois x 12
Paris Graduate School of Mathematics France · 1 sélection(s)	12 650	source LeBoursier
Bourse de mobilité internationale — Académie Spatiale d'Île-de-France France · 7 sélection(s)	12 000	1 200 €/mois x 10
DAAD — Deutscher Akademischer Austauschdienst (bourse master) Allemagne · 1 sélection(s)	11 904	992 €/mois x 12 (barème DAAD master 2026, daad.de); hors assurance, voyage et allocation d'études
Bourse d'excellence — Université de Toulon France · 3 sélection(s)	11 400	950 €/mois x 12 (source LeBoursier)
Bourse Sophie Germain — Fondation Mathématique Jacques Hadamard France · 3 sélection(s)	11 000	Environ 10 000 € publiés + frais d'inscription; valeur de 11 000 € confirmée par LeBoursier.

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 03

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
SMARTS-UP Graduate Schools — Université Paris Cité France · 30 sélection(s)	10 000	Université Paris Cité : 10 000 €/an en 3 versements ; vérifié 2026-2027
Bourse internationale de master IDEX — Université Paris-Saclay France · 8 sélection(s)	10 000	Université Paris-Saclay : 10 000 €/an sur 10 mois + voyage ; vérifié 2026-2027
École Universitaire de Recherche M&CS France · 5 sélection(s)	7 200	Université Sorbonne Paris Nord : 600 €/mois x 12 (M1) ; vérifié 2026-2027 ; 10 mois en M2, complément logement 400 €/mois non inclus
Bourse Henri Baboin-Jaubert — Fondation Générations solidaires, Master Droit des Libertés (IDHL), Université catholique de Lyon (UCLy) France · 3 sélection(s)	10 000	source LeBoursier
TIGER — Transform and Innovate in Graduate Education with Research, Aix-Marseille Université France · 3 sélection(s)	10 000	Aix-Marseille Université : 10 000 €/an renouvelable + logement CROUS ; vérifié 2026
A*MIDEX — Initiative d'Excellence Aix-Marseille France · 1 sélection(s)	10 000	Estimation par alignement sur les mobilités AMU, sans barème de formation renseigné ; 75 % d'exonération consignée en sus.
Bourse BCCM Engagement — Université Laval Canada · 1 sélection(s)	7 797	12 500 \$ CAD (source LeBoursier) ; converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,6032 CAD

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 04

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
Bourse BCCM Excellence — Université Laval Canada · 1 sélection(s)	7 797	12 500 \$ CAD (source LeBoursier) ; converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,6032 CAD
Bourse de l'Ambassade de France au Sénégal France · 1 sélection(s)	10 000	source LeBoursier
École Universitaire de Recherche UNITEID — Toulouse France · 1 sélection(s)	10 000	source LeBoursier
Bourse IdEx — Université Côte d'Azur France · 1 sélection(s)	5 000	Université Côte d'Azur : 5 000 € + exonération des frais ; vérifié 2026-2027
IRMIA++ — Université de Strasbourg France · 1 sélection(s)	10 000	source LeBoursier
Bourse Master IN — Wallonie-Bruxelles International Belgique · 1 sélection(s)	10 000	WBI : 10 000 €/an en 3 tranches
MAI Cluster IA — Université Clermont Auvergne France · 1 sélection(s)	8 000	source LeBoursier

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 05

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
TDR — Programme spécial OMS de recherche sur les maladies tropicales Sénégal · 1 sélection(s)	10 000	source LeBoursier
HEC Paris Excellence Scholarship France · 1 sélection(s)	15 000	source LeBoursier
Global Korea Scholarship (NIIED) Corée du Sud · 1 sélection(s)	7 091	Allocation annuelle retenue : 12 millions KRW ; conversion consignée : 1 € = 1 692,40 KRW.
Bourse de master IdEx Formation — Université Grenoble Alpes France · 5 sélection(s)	9 000	UGA : 9 000 € (M1/Ingé 2A)
Islamic Development Bank Scholarship Programme — MSc Bénin / France · 2 sélection(s)	9 000	Stipend indexé au coût de la vie ; 9 000 € confirmé par l'association (juillet 2026)
EFELIA MIAI — Cluster IA, Université Grenoble Alpes France · 1 sélection(s)	8 000	source LeBoursier
Bourse d'excellence Graduate Programmes — Université de Lille France · 6 sélection(s)	8 500	Univ. Lille : 8 500 €/an primo-arrivants

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 06

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
Graduate+ ARTS France · 2 sélection(s)	7 000	Graduate+ volet ARTS : 700 €/mois x 10 (source LeBoursier)
Graduate Track of Mathematics and Physics France · 1 sélection(s)	6 000	source LeBoursier
Saclay Plant Sciences — Université Paris-Saclay France · 1 sélection(s)	8 500	source LeBoursier
Pan African University Institute for Life and Earth Sciences — Université d'Ibadan Nigeria · 5 sélection(s)	7 877	Union africaine : 750 \$ US/mois x 12 ; converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,1426 USD
Pan African University Institute for Governance, Humanities and Social Sciences — Yaoundé Cameroun · 3 sélection(s)	7 877	Union africaine : 750 \$ US/mois x 12 ; converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,1426 USD
Université Senghor d'Alexandrie — Master en Développement Égypte · 1 sélection(s)	3 300	Valorisation de frais de vie : 3 700 € moins 400 € de droits ; inclut logement, repas, assurance et allocation.
Erasmus+ — mobilité d'échange France / Lettonie · 5 sélection(s)	8 000	source LeBoursier ; programme-cadre de mobilité, de nature distincte des bourses d'études : à isoler de tout ratio de sélectivité (voir onglet Volumes & sélectivité)

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 07

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
Erasmus+ KA171 — mobilité internationale de crédits France · 1 sélection(s)	8 000	source LeBoursier ; programme-cadre de mobilité, de nature distincte des bourses d'études : à isoler de tout ratio de sélectivité (voir onglet Volumes & sélectivité)
QMAT — Quantum Materials, Université de Strasbourg France · 2 sélection(s)	8 000	source LeBoursier
WINGS — Université Côte d'Azur France · 1 sélection(s)	8 000	source LeBoursier
Bourse de la Fondation Mines-Télécom France · 1 sélection(s)	8 000	source LeBoursier
CAP IA — Université de Bordeaux (France 2030, AMI CMA) France · 1 sélection(s)	11 000	Montant communiqué à LeBoursier (11 000 €/an); CAP IA, Université de Bordeaux
African Institute for Mathematical Sciences — Rwanda Rwanda · 3 sélection(s)	7 002	8 000 \$ US (source LeBoursier); converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,1426 USD
African Institute for Mathematical Sciences — Rwanda, parcours épidémiologie mathématique Rwanda · 1 sélection(s)	7 002	8 000 \$ US (source LeBoursier); converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,1426 USD

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / o8

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
AIMS / Google DeepMind AI for Science — Afrique du Sud Afrique du Sud · 2 sélection(s)	7 002	8 000 \$ US (source LeBoursier) ; converti au taux de référence BCE du 20 juillet 2026 (JOUE C/2026/3602) : 1 € = 1,1426 USD
Graduate School @ Université Grenoble Alpes France · 6 sélection(s)	7 250	Grenoble INP : 14 500 € sur 2 ans
Bourse d'excellence — Université Bourgogne Europe France · 1 sélection(s)	7 000	source LeBoursier
WASCAL — Master Research Programme (Climate Change) Burkina Faso · 3 sélection(s)	6 490	350 €/mois × 12 + 2 290 € de frais de programme ; frais inclus.
WASCAL — Master Research Programme (Marine Sciences) Cap-Vert · 3 sélection(s)	6 490	350 €/mois × 12 + 2 290 € de frais de programme ; frais inclus.
MISTRAL — Université d'Avignon France · 1 sélection(s)	6 000	source LeBoursier
Bourse de coopération au développement — Université de Namur Belgique · 1 sélection(s)	5 000	source LeBoursier

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 09

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
GENES — ENSAE Paris France · 1 sélection(s)	5 000	source LeBoursier
Ashinaga Africa Initiative France · 1 sélection(s)	4 800	400 €/mois (France) x 12
CABES-SPIBES — Science-Policy Interface for Biodiversity and Ecosystem Services Côte d'Ivoire · 2 sélection(s)	4 200	source LeBoursier
Institut Galilée — Université Sorbonne Paris Nord France · 1 sélection(s)	3 500	source LeBoursier
Indian Council for Cultural Relations Scholarship — volet licence Inde · 1 sélection(s)	1 960	18 000 INR/mois x 12 ; conversion consignée, hors logement et allocation d'études.
Indian Council for Cultural Relations Scholarship — volet master Inde · 1 sélection(s)	2 178	20 000 INR/mois x 12 ; conversion consignée, hors logement et allocation d'études.
Stage international d'été en didactique du FLE — UCLouvain Belgique · 1 sélection(s)	1 500	Financement d'été : inscription, logement et repas ; 1 500 € confirmés par LeBoursier. Durée courte.

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Référentiel / 10

Montants enregistrés dans la base 2026, en euros. Les sources ci-dessous décrivent la provenance consignée.

Dispositif ou volet	€ / an*	Base et provenance
Türkiye Scholarships — Undergraduate Turquie · 4 sélection(s)	1 002	Barème officiel 2026 : 4 500 TRY/mois x 12. Source : [référence dans la base] ; conversion au taux BCE du 20 juillet 2026 : 1 EUR = 53,9089 TRY ; [référence dans la base]
Türkiye Scholarships — Master's Turquie · 12 sélection(s)	1 447	Barème officiel 2026 : 6 500 TRY/mois x 12. Source : [référence dans la base] ; conversion au taux BCE du 20 juillet 2026 : 1 EUR = 53,9089 TRY ; [référence dans la base]
Türkiye Scholarships — PhD Turquie · 1 sélection(s)	2 003	Barème officiel 2026 : 9 000 TRY/mois x 12. Source : [référence dans la base] ; conversion au taux BCE du 20 juillet 2026 : 1 EUR = 53,9089 TRY ; [référence dans la base]
Romanian Government Scholarship — MFA (master) Roumanie · 1 sélection(s)	675	Allocation officielle master : 75 EUR/mois, versée pendant l'année universitaire (9 mois retenus dans le barème annuel). Sources : [référence dans la base] et [référence dans la base]
AIMS Senegal Scholarship Sénégal · 1 sélection(s)	n.d.	Prise en charge complète ; aucun montant annuel monétaire unique retenu.
Pan African University — African Union Commission Scholarship Union africaine · 1 sélection(s)	n.d.	Prise en charge annoncée par l'Union africaine ; montant annuel monétaire non renseigné.
Islamic Development Bank Scholarship International · 1 sélection(s)	n.d.	Prise en charge selon le programme ; montant annuel unique non renseigné pour cette entrée.

* Valeur documentée, avec exceptions de contenu ou de durée. Source : « Barèmes », colonnes A-G. Un dispositif peut couvrir des cas ou destinations différents ; pays indicatif du référentiel.

Sources et calculs

Retrouver les données et citer les résultats

Le classeur public, les tableaux et les références permettent de vérifier les chiffres et de les reprendre avec leur base de calcul.

Données et sources :
lebourcier.net/observatoire/ed2026/donnees-sources/

Corpus LeBoursier. Le fichier de travail « NomObs - LeBoursier 2026 MAJ.xlsx » contient les personnes, les sélections, les dispositifs et les enquêtes. La feuille « Bourses » fournit les niveaux, domaines, montants et pays ; « Personnes » fournit les affectations uniques ; « Barèmes » et « Volumes & sélectivité » documentent les programmes.

Enquêtes. « Enquête (réponses) » contient le questionnaire de juillet 2026. « Enquête lauréats » réunit sa synthèse et les quatre sondages distincts. Les effectifs de chaque question restent attachés à ses résultats.

Manuscrit. « Observatoire LeBoursier 2026 - Les nouvelles routes de l'excellence.docx » fournit le bilan d'accompagnement, le cadre éditorial et les développements réglementaires et prospectifs. Les résultats ont été rapprochés de la base et des versions web récupérées le 18 septembre 2026.

Financements. Les conversions, confirmations de montants et estimations signalées sont celles du référentiel. Une note de provenance n'est pas une nouvelle certification du barème applicable à toutes les situations. Le tableau des dispositifs conserve cette distinction.

Réutilisation. Citer l'édition, la page ou la figure, la date d'arrêté, l'unité et le périmètre. Les données agrégées et leurs notices sont accessibles à l'adresse ci-dessous.

Les fichiers publics excluent les noms, adresses électroniques, identifiants et lignes individuelles. Les liens documentaires du rapport renvoient aux pages d'analyse ou aux sources primaires.

Références documentaires

Références / 01

Les numéros entre crochets renvoient aux références ci-dessous. Les intitulés sont cliquables.

[1] Campus France, 2025a, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante mondiale », mai 2025, données mondiales issues de la collecte UOE Unesco-OCDE-Eurostat.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[2] Campus France, 2025b, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante sortante : des signes de redynamisation », mai 2025, source ISU, collecte UOE.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[3] Campus France, 2025e, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante en France », mai 2025, sources MESR-SIES.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[4] Campus France, 2025f, Chiffres clés 2025, « Les étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur français », mai 2025, source MESR-SIES 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[5] Campus France, 2025g, Chiffres clés 2025, « Pays d'origine des étudiants étrangers en France », mai 2025, source MESR-SIES 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[6] Campus France, 2025h, Chiffres clés 2025, « L'évolution de la mobilité extra-communautaire vers la France », mai 2025, source ministère de l'Intérieur, DGEF.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[7] Campus France, 2025i, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante au niveau doctoral », mai 2025, source MESR-SIES 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[8] Campus France, 2025j, Chiffres clés 2025, « Les boursiers du gouvernement français et de l'AEFE », mai 2025, source Campus France, service décisionnel 2025.

chiffrescles2025.campusfrance.org

Sources extérieures consultées pour cette édition le 18 septembre 2026. Les périodes statistiques et dates d'effet restent celles indiquées dans les analyses.

Références / 02

Les numéros entre crochets renvoient aux références ci-dessous. Les intitulés sont cliquables.

[9] Campus France, 2025k, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante en Afrique subsaharienne », mai 2025, source Institut de statistique de l'Unesco, octobre 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[10] Campus France, 2025l, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante en Asie-Océanie », mai 2025, source Institut de statistique de l'Unesco, 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[11] Campus France, 2025n, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante en Europe », mai 2025, source Institut de statistique de l'Unesco, octobre 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[12] Campus France, 2025o, Chiffres clés 2025, « La mobilité étudiante sur le continent américain », mai 2025, source Institut de statistique de l'Unesco, octobre 2024.

chiffrescles2025.campusfrance.org

[13] OCDE, Education at a Glance 2025 : OECD Indicators, chapitre B4, « How do student profiles, study choices and mobility trends shape tertiary education ? », 9 septembre 2025.

www.oecd.org

[14] Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Attributions provinciales et territoriales de 2026 en vertu du plafond d'étudiants étrangers », 25 novembre 2025.

www.canada.ca

[15] Australian Government, Department of Education, « A managed system for international education », mise à jour du 24 juillet 2026.

www.education.gov.au

[16] UK Home Office, Immigration Rules Appendix Graduate, version consultée le 18 septembre 2026.

www.gov.uk

Sources extérieures consultées pour cette édition le 18 septembre 2026. Les périodes statistiques et dates d'effet restent celles indiquées dans les analyses.

Références / 03

Les numéros entre crochets renvoient aux références ci-dessous. Les intitulés sont cliquables.

[17] UK Home Office, Immigration Rules Appendix Student, version consultée le 18 septembre 2026, notamment ST 31.1 sur les personnes à charge.

www.gov.uk

[18] U.S. Department of State, « Suspension of Visa Issuance to Foreign Nationals to Protect the Security of the United States », mise à jour du 2 février 2026, mesures effectives depuis le 1er janvier 2026.

travel.state.gov

[19] U.S. Department of State, « Announcement of Expanded Screening and Vetting for Visa Applicants », mise à jour du 25 mars 2026.

travel.state.gov

[20] National Institute for International Education, Study in Korea, « 2026 Application Guidelines of Global Korea Scholarship for Graduate Degrees », 2 février 2026.

www.studyinkorea.go.kr

[21] MEXT / JASSO, enquête sur les étudiants étrangers au Japon, effectifs au 1er mai 2025, communiqué du 29 mai 2026.

www.mext.go.jp

[22] Chevening, « Chevening application criteria », page consultée le 18 septembre 2026.

www.chevening.org

[23] Rhodes Trust, « FAQs », sections relatives à l'intelligence artificielle générative et aux entretiens, page consultée le 18 septembre 2026.

www.rhodeshouse.ox.ac.uk

[24] Deutscher Akademischer Austauschdienst, « Important information for scholarship applicants », section sur l'usage de l'intelligence artificielle, page consultée le 18 septembre 2026.

www.daad.de

Sources extérieures consultées pour cette édition le 18 septembre 2026. Les périodes statistiques et dates d'effet restent celles indiquées dans les analyses.

Références / 04

Les numéros entre crochets renvoient aux références ci-dessous. Les intitulés sont cliquables.

[25] Türkiye Scholarships, « Full-Time Scholarships », barèmes et prestations du programme, page consultée le 18 septembre 2026.

www.turkiyeburslari.gov.tr

[26] France, décret n° 2026-526 du 22 juin 2026 portant actualisation et indexation du niveau de ressources dont le ressortissant de pays tiers doit justifier pour être admis au séjour pour un motif d'études, Journal officiel du 24 juin 2026.

www.legifrance.gouv.fr

[27] France, décret n° 2026-385 du 19 mai 2026 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers suivant une formation dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, Journal officiel du 20 mai 2026.

www.legifrance.gouv.fr

[28] France, décret n° 2026-552 du 27 juin 2026 précisant les modalités de gestion des droits relatifs aux aides personnelles au logement pour les étudiants ressortissants étrangers extra-communautaires, Journal officiel du 28 juin 2026.

www.legifrance.gouv.fr

[29] Service Public, Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance), montant mensuel brut et règles de revalorisation.

www.service-public.gouv.fr

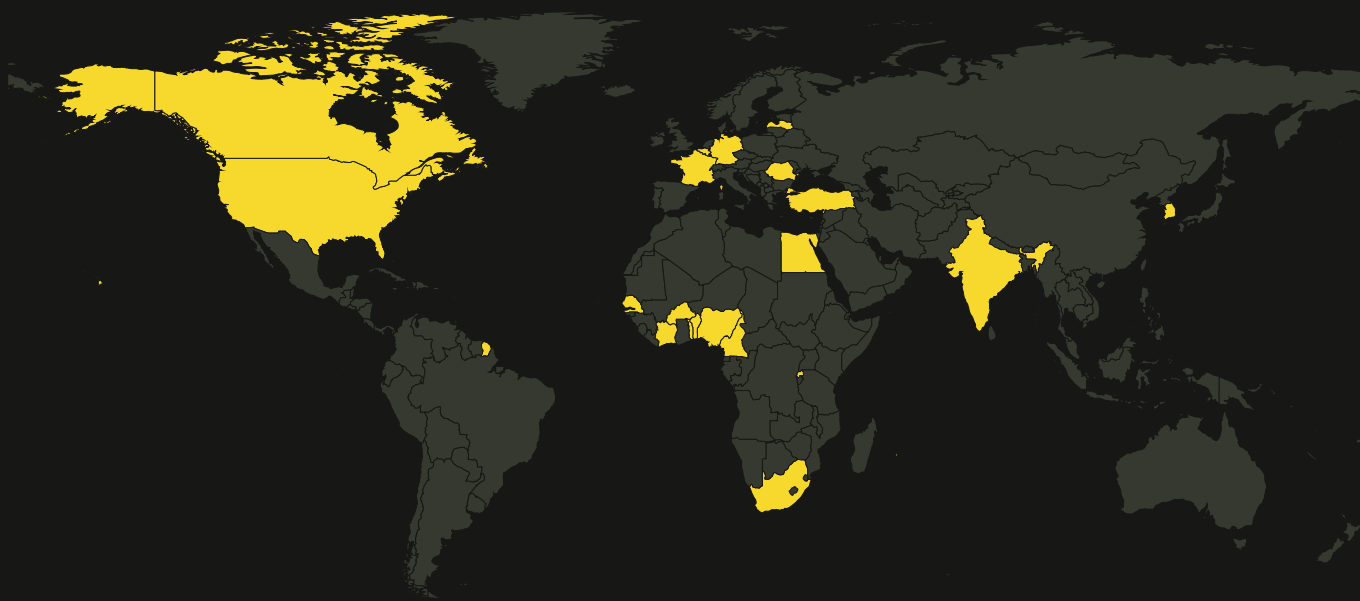
[30] Natural Earth, Admin 0 - Countries, fond cartographique à 1 :50m. Données du domaine public.

www.naturalearthdata.com

Sources extérieures consultées pour cette édition le 18 septembre 2026. Les périodes statistiques et dates d'effet restent celles indiquées dans les analyses.

Association LeBoursier

Les données continuent *sur le web*



Pays représentés

Analyses, graphiques et tableaux agrégés

leboursier.net/observatoire/ed2026/

Les nouvelles routes de l'excellence

Observatoire des bourses d'excellence · Édition 2026

Données arrêtées au 16 septembre 2026